



LA BAIE DE SOMME



LES GROTTES DE NAOURS



HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE A PERONNE



MOULIN DE FREMONTIERS

Rapport d'Activités établi par le Service Concessions de la FDE 80
Contact : Mme Réjane VAN DEN BERGHE Tel : 03.22.95.91.51 E-mail : rejane.vandenbergh@fde-somme.fr

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME

Pôle Jules Verne
2 rue du Capitaine Némo

80440 BOVES

Tél : 03.22 95.82.62 Fax : 03.22.95.82.52
E-mail : fde80@fde-somme.fr



RAPPORT D'ACTIVITES 2013



**FEDERATION
DEPARTEMENTALE
D'ENERGIE**
*de la
Somme*

Les concessions de distribution de Gaz

La distribution

Les chiffres clé au 31/12/2013

222 communes en concession
135 communes desservies en gaz
17 contrats de concession
5 concessionnaires
20 611 usagers
833 km de réseaux
724 063 mWh distribués

Valeur brute des ouvrages de la concession : 64 042 k€
 Recettes d'acheminement gaz naturel : 6 391 k€
 Vente de gaz propane : 405 k€

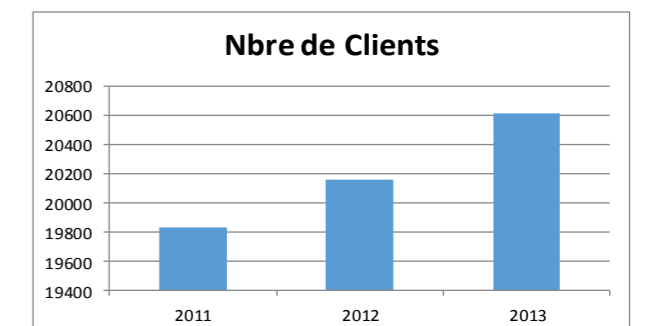
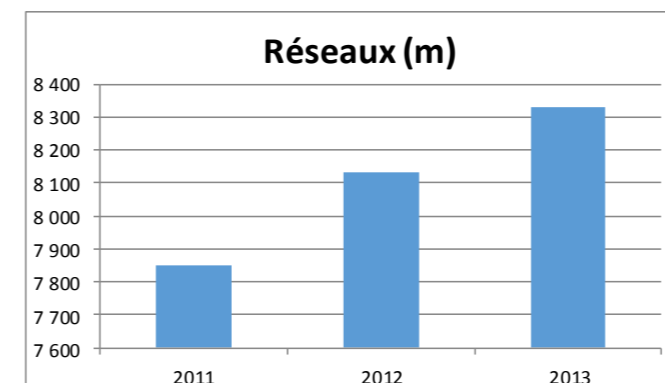
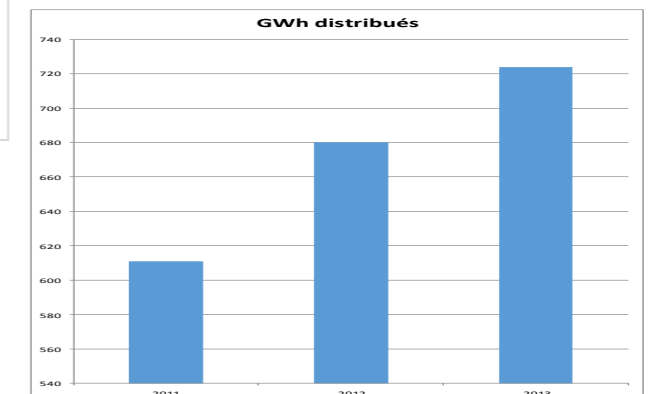
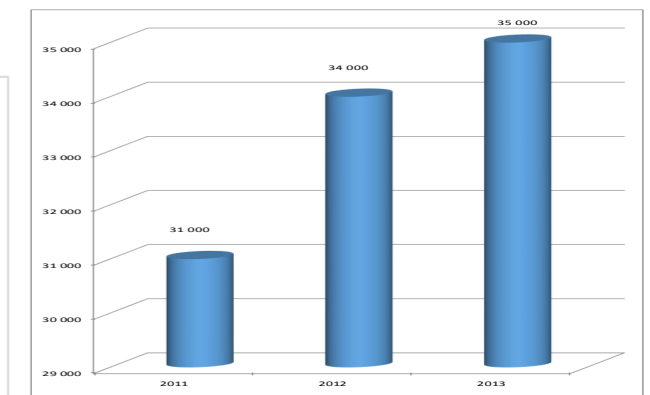
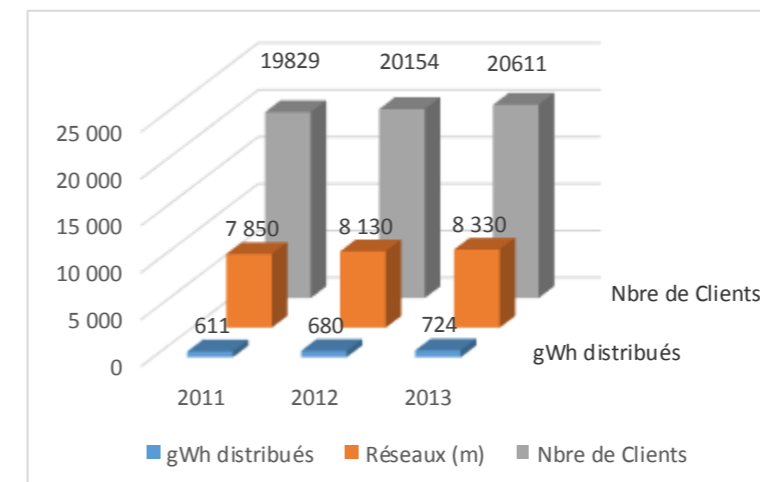
Chaque concessionnaire présente un compte rendu d'activités annuel à la Fédération.

Pour GrDF et la SICAE une présentation est faite à la Commission Consultative des Services Publics Locaux de Distribution d'Electricité et de Gaz.

Les projets de desserte de nouvelles communes font l'objet d'une approbation préalable par la FDE, après réalisation des démarches commerciales du concessionnaire, avant engagement des travaux.

Evolution des consommations, des réseaux et des clients

Evolution des consommations par client en kWh



SOMMAIRE

Le mot du Président.....	P 3
La distribution publique d'électricité.....	P 4 - 19
La distribution publique de gaz.....	P 20 - 25
Les communications électroniques.....	P 26 - 27
L'éclairage public.....	P 28 - 31
La maîtrise de la demande en énergie et les énergies renouvelables.....	P 32 - 38
- Les certificats d'économies d'énergie.....	P 39
La numérisation du cadastre.....	P 40 - 42
Le fonctionnement de la FDE 80.....	P 43 - 59
- Les élus.....	P 44 - 46
- Les ressources humaines.....	P 47
- La communication.....	P 48
- Les finances.....	P 49 - 53
- Les aides financières.....	P 54 - 56
- Le contrôle des concessions et des taxes...	P 57 - 59

revenu doit être celui qui ouvre droit à l'aide pour une complémentaire santé (ACS), soit un plafond de ressources supérieur de 35% au précédent.

Participation FSL (€)	2011	2012	2013
ERDF	130 000	147 000	146 000
SICAE	5 700	6 500	6500
Bénéficiaires du TPN (Nbre)	2011	2012	2013
ERDF	1 809	4 619	7 692
SICAE	496	529	1 292

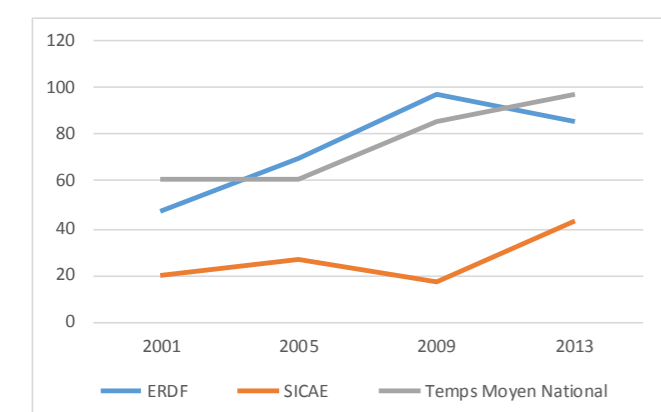
La qualité de fourniture

La qualité de l'électricité distribuée est évaluée d'après deux critères :

- le « critère B » qui évalue la continuité de l'alimentation (temps de coupure)
- Le nombre de « Clients Mal Alimentés » (chute de tension)

Temps de coupure toutes causes confondues en minute :

Années	ERDF	SICAE	Temps de coupure moyen national	
	Temps de coupure en minute	Temps de coupure en minute		
2013	85	42.39	97	4 événements climatiques importants
2012	76	38.38	75	
2011	83.6	18.45	72.8	
2010	87	90	84	
2009	97	17	85	Tempête Klaus
2008	100	51	78	
2007	96	27	66	
2006	103.26	28.55	72	Climat national défavorable
2005	69.42	26.48	60	
2004	49.69	193	56	Tempête du 17/12/2004
2003	39.36	21	66	
2002	59.6	87	45	Tempête d'octobre 2002
2001	46.6	20	60	
2000	65.2	30	50	



Causes des coupures , répartition 2013

	ERDF	SICAE
Réseaux en amont RTE	00.00	15.20
Incidents MT, BT	64.00	14.38
Travaux sur réseaux	21.00	12.41
TOTAL	85.00	42.39

Le suivi des contrats

Des réunions mensuelles ont lieu entre la FDE et ERDF pour traiter les problèmes rencontrés, ainsi que différentes réunions de travail avec des thèmes particuliers.

Des réunions plus ponctuelles ont lieu également avec la SICAE.

Chaque année, le compte rendu d'activités de chacun des concessionnaires est présenté et discuté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux de Distribution d'Electricité et de Gaz.

L'essentiel des problématiques porte sur les raccordements, les renouvellements de réseau effectués par les concessionnaires, la qualité de la distribution et les aspects financiers.



LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

L'année 2013 a vu 2 villes supplémentaires nous rejoindre, Rosières en Santerre et Roye, venant renforcer notre Fédération et sa solidarité territoriale. La Fédération regroupe en 2013, 769 communes pour près de 380 000 habitants.

En 2013, la Fédération a investi 19 millions d'euros hors taxes sur ses missions traditionnelles en électricité, communications électroniques et éclairage public, pour étendre, renforcer et améliorer les réseaux, dont 11.6 millions d'euros sur les réseaux.

Avec les investissements de nos concessionnaires, ERDF et la SICAE de la Somme et du Cambrasis, ce sont 32.8 millions d'euros hors taxes qui ont été investis sur nos réseaux électriques.

Le développement du réseau de distribution public de gaz s'est poursuivi en 2013, avec 5 communes supplémentaires desservies en gaz propane, 20 km de réseaux réalisés et 457 clients en plus.

En éclairage public, 298 communes adhèrent au service de maintenance, soit 65 de plus qu'en 2012.

La suppression des lampes vétustes (BF) s'est poursuivie avec le remplacement de 4 000 luminaires vétustes par des luminaires deux fois moins énergivores.

Un service complet a été proposé aux communes au 4ème trimestre comprenant non seulement la maintenance et les travaux, mais aussi l'achat d'énergie. 55 communes y adhéraient déjà au 31 décembre 2013.

Nous avons continué à investir pour renforcer notre capacité d'expertise dans le domaine des systèmes d'informations géographiques, de la maîtrise de la demande en énergie et du développement des énergies renouvelables, investissements indispensables pour l'avenir.

Des diagnostics énergétiques ont été réalisés sur l'éclairage public et les bâtiments dans 39 communes et 24 communes supplémentaires ont adhéré au service pluriannuel de Conseil en Energie partagée. Ce conseil pour l'efficacité énergétique est de plus en plus sollicité par les communes et leurs groupements.

Plusieurs communes, NOUVION, ROYE, SAINT VALERY SUR SOMME, ont transféré en 2013 leur compétence réseau de chaleur et nous avons démarré les études de plusieurs projets de chaufferie biomasse.

Voici le résumé de l'activité de la Fédération au services des communes et des populations en cette année 2013, dont vous pouvez prendre connaissance de manière plus détaillée dans ce rapport.

Le Contrôle des concessions

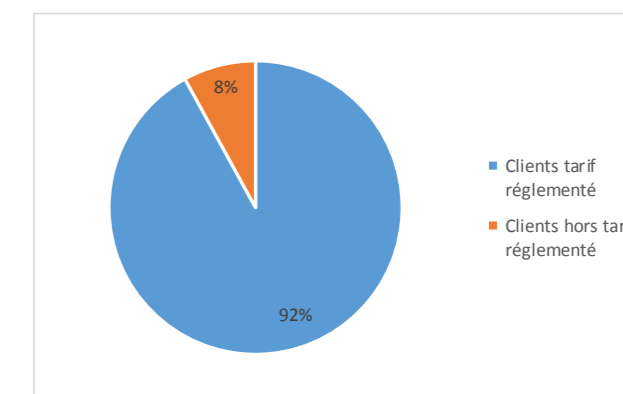
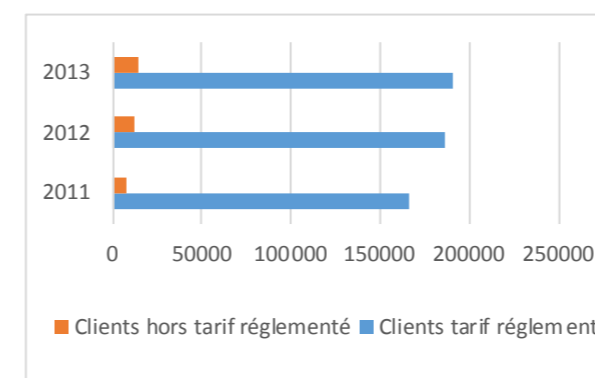
Il incombe à la Fédération de contrôler l'activité des concessionnaires de distribution d'électricité et de gaz afin de s'assurer que ceux-ci respectent les engagements contractuels.

Ce contrôle porte sur les aspects liés à la distribution, mais aussi sur la fourniture au tarif réglementé.

Les concessions de distribution d'électricité

La distribution		ERDF	SICAE
Total des produits d'acheminement	K€	68 973	24 605 (fourniture et Acheminement)
Valeur des ouvrages de la Concession :	K€		
Valeur de remplacement		561 968	Non communiqué
Valeur nette comptable		239 399	Non communiqué
La fourniture au tarif réglementé	K€		
Recettes		143 639	24 605 (fourniture et Acheminement)

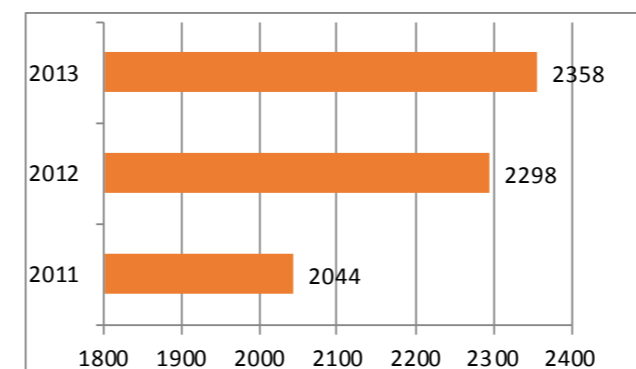
Evolution des contrats



A ce jour, tous les clients qu'ils soient résidentiels (depuis le 1er juillet 2007), professionnels (depuis le 1er juillet 2004), entreprises ou collectivités locales (depuis le 1er juillet 2001) peuvent :

- rester ou retourner (sous certaines conditions) au tarif réglementé,
- Exercer leur éligibilité en souscrivant un nouveau contrat à prix de marché avec un fournisseur d'électricité de son choix

Evolutions des consommations



Les consommations exprimées en Gwh ont augmenté de 2.61% alors que le nombre de clients a progressé de 2.40 % de 2012 à 2013.

Les actions de solidarité

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement), traite l'ensemble des difficultés de paiement associées au logement, à l'eau, à l'énergie ou au téléphone. Géré par le département qui définit les modalités d'attribution des aides et les distribue. Les concessionnaires ERDF et SICAE cofinancent ces fonds dans le cadre d'une convention signée avec le Département par un ensemble de partenaires.

Le Tarif de Première Nécessité (TPN), réduction de 40 à 60 % en fonction de la composition familiale, appliquée sur les 100 premiers kWh consommés et sur le coût de l'abonnement. Jusqu'à présent applicable aux clients dont le quotient social est inférieur ou égal au plafond de ressources CMUC (environ 1 300 € pour une famille avec 2 enfants), depuis décembre 2012, le

PARTICIPATIONS DEMANDEES PAR LA FEDERATION POUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ELECTRIFICATION

RENFORCEMENT						
201 202	Renforcement en technique aérienne (ou souterraine si réseau existant en souterrain) pour la desserte de consommateurs d'électricité en basse tension existants, hors opérations de raccordement,	100%	0%	maîtrise d'ouvrage assurée par le concessionnaire	maîtrise d'ouvrage assurée par le concessionnaire	La Fédération (en commune 'régime rural') supporte à 100% le coût du renforcement
211 212	Renforcement en technique aérienne (ou souterraine si réseau existant en souterrain) hors création de poste de transformation, pour le raccordement de consommateurs d'électricité en basse tension	100%	0%			La Fédération (en commune 'régime rural') supporte à 100% le coût de la création éventuelle de poste pour le raccordement individuel d'installations de consommation de puissance inférieure ou égale à 36 KVA situées à moins de 250 mètres d'un poste, sinon la création de poste de transformation est prise en compte selon les modalités des travaux d'extension
221 222	Renforcement pour la desserte d'un producteur d'électricité en basse tension	0%	100%			la participation est demandée au producteur d'électricité
301 302	Surcoût renforcement en technique souterraine si réseau existant en aérien	65%	35%			La Fédération (en commune 'régime rural') supporte à 100% le coût estimé du renforcement en aérien

Les codes d'ouvrages se terminant par : 1 concernent les communes rurales
2 concernent les communes urbaines

La Fédération demande une participation sur le montant hors taxes des opérations (travaux et maîtrise d'œuvre) au taux indiqués ci-dessus et assure l'avance de TVA.

PARTICIPATIONS DEMANDÉES PAR LA FÉDÉRATION POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL SOUTERRAINES) (BARÈME 2014 - DÉLIBÉRATION DU 14/03/2014)

Type de travaux	Part de la Fédération	Participation demandée par la Fédération à la collectivité
Extension de réseaux	50%	50%
Effacement de réseaux	40%	60%

La Fédération demande une participation sur le montant hors taxes des opérations (travaux et maîtrise d'œuvre) au taux indiqués ci-dessus et assure l'avance de TVA.

Le Service Public d'électricité

Organisation administrative des réseaux électriques

Les grandes dates qui ont marqué l'organisation de la distribution d'électricité en France sont les suivantes :

1884 : la loi du 5 avril 1884 caractérise la distribution d'énergie électrique comme un service public local d'essence communale.

1906 : la loi du 15 juin 1906 sur la distribution d'énergie reconnaît aux communes le pouvoir concédant en matière de distribution d'électricité. Les communes ou leurs regroupements ont la responsabilité d'organiser la distribution publique d'électricité.

1917 : création des syndicats appelés « syndicats d'électrification rurale ».

1934 : création de la FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

1936 : création du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE).

1937 : 10 août 1937 création du syndicat départemental d'électrification des Landes.

1946 : transfert à l'état de la propriété des entreprises privées concessionnaires des services publics d'électricité et de gaz ; les collectivités locales conservent le pouvoir concédant et la maîtrise d'ouvrage des investissements sur leurs réseaux de distribution. Loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

1982 : accroissement des compétences entre la FNCCR et EDF pour un nouveau modèle de contrat de concession.

1995 : 17 février 1995 signature du contrat de concession (FDE80-EDF) pour une durée de 30 ans.

1999 : 13 janvier 1999 signature du contrat de concession (FDE80-SICAE de la Somme et du Cambrasis) pour une durée de 27 ans.

2000 : 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU)

2000-2006 : ouverture progressive des marchés de l'énergie à la concurrence et renforcement du rôle des autorités concédantes de la distribution d'électricité (loi du 10 février 2000, relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, loi du 3 janvier 2003 relative aux marchés publics de l'énergie, loi du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique).

2003 : 2 juillet 2003 la loi Urbanisme et Habitat (UH) simplifiant les dispositions d'urbanisme issues de la loi SRU.

2007 : 1er juillet 2007, les marchés énergétiques sont ouverts à la concurrence pour tous les clients particuliers.

24 décembre 2007, le décret N° 2007-1826 fixant des niveaux de qualité et des prescriptions techniques en matière de qualité qui doivent être respectés par les gestionnaires des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

2008 : 1er janvier 2008, la création d'ERDF (Electricité Réseau Distribution France), société anonyme, filiale à 100% du groupe EDF.

17 juillet 2008, le décret fixant les taux de réfaction mentionnés dans l'arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi N° 2000-108 du février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public d'électricité.

4 août 2008, la loi de modernisation de l'économie, relative au développement du très haut débit en fibre optique, autorise les autorités organisatrices des réseaux de distribution d'électricité, accessoirement à l'exercice de cette compétence, à assurer, en complément des travaux qu'elles réalisent sur ces réseaux, la maîtrise d'ouvrage et l'entretien d'infrastructure de génie civil destinée au passage de réseaux de communications électroniques.

Les concessions électriques

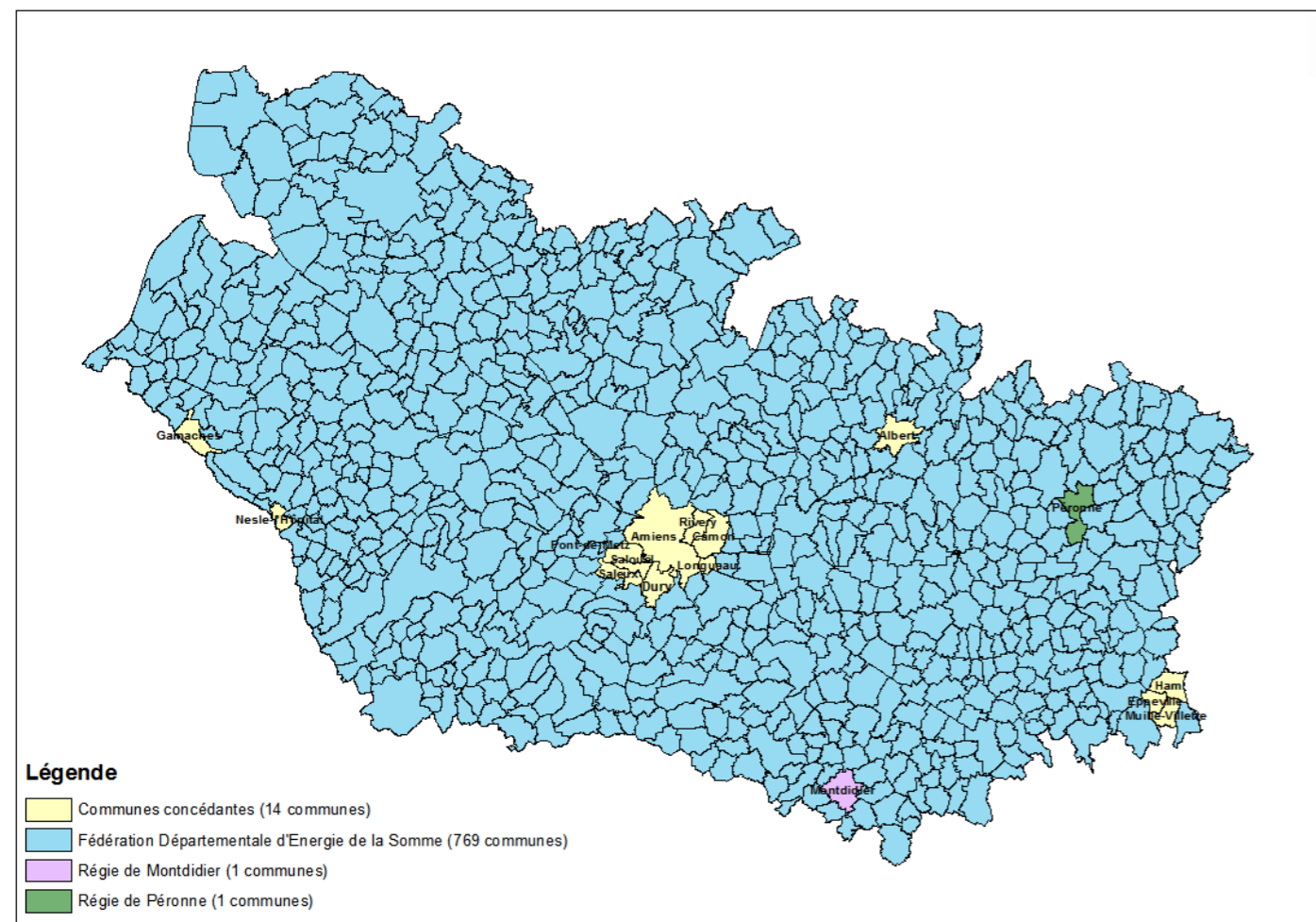
En 2013, 2 villes ont rejoint la FDE 80 : ROSIERES EN SANTERRE et ROYE.

Au 31/12/2013, la FDE 80 est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité dans 769 communes.

Elle est l'autorité concédante signataire de 2 contrats de concession pour la distribution d'électricité des communes membres :

1 contrat de concession signé avec ERDF pour 592 communes.

1 contrat de concession signé avec la SICAE de la Somme et du Cambrasis pour 177 communes.



Au 31/12/2013, l'ensemble des communes du département de la Somme, à l'exception de 16 d'entre elles, adhèrent à la Fédération, ainsi que 2 communes du Pas de Calais (Morval et Ytres) et 1 commune de l'Aisne (Lempire).

A noter que par délibération du 23 mai 2013, le Conseil Municipal de DURY a demandé l'adhésion de la commune à la Fédération. La population des communes adhérentes au 31/12/2013 est de 379 923 habitants.

PARTICIPATIONS DEMANDEES PAR LA FEDERATION POUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ELECTRIFICATION

	TYPE DE TRAVAUX	Part de la Fédération	Participations demandées par la Fédération			OBSERVATIONS
			Commune rurale avec taxe au bénéfice de la FDE	Commune urbaine avec taxe au bénéfice de la FDE	Commune urbaine versant 2% de la taxe la FDE	
EXTENSIONS						
101 102	Particuliers (consommateurs)	34%	66%	66%	Maîtrise d'ouvrage assurée par le concessionnaire	la participation est demandée à la commune qui délivre l'autorisation d'urbanisme pour les nouvelles constructions, au particulier si l'habitation est existante
131 132	Entreprises (consommateurs : PME, PMI, Bâtiments agricoles)					dans le cadre de la création d'équipements publics exceptionnels (art L332-8 du CU). La participation est réclamée au bénéficiaire
151 152	Lotissements (communaux ou privés)					partie d'extension hors assiette du lotissement à la charge de la commune
						partie d'extension dans l'assiette du lotissement à la charge de la commune
141 142	Consommateurs spéciaux (ex : antennes de télécommunication, infrastructures autoroutières, hutte de chasse...)					
181 182	Zones d'activités et Friches industrielles					
111 112	services publics communaux ou intercommunaux (ex : mairie, école, caserne pompiers...)	45%	55%	55%		
121 122	Besoins communaux (ex salle polyvalente...)					
171 172	Logements sociaux					logements de type "habitations à loyer modérés"
191 192	Producteurs d'électricité	0%	100%	0%		la participation est demandée au producteur d'électricité
BRANCHEMENT						
	Branchement BT partie domaine publique pour une puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 KVA réalisés dans le cadre d'une extension		Forfait de 651 € par branchement et de 138 € par encastrement de coffret		Maîtrise d'ouvrage assurée par le concessionnaire	conditions applicables au bénéfice du raccordement lorsque l'extension n'est pas à sa charge, sinon le branchement est pris en compte dans l'extension et aux conditions de réalisation de l'extension
EFFACEMENT						
311 312	Effacement du réseau BT coordonné à des travaux du concessionnaire d'enfouissement du réseau HTA	55% ou 35%	45%	45%	65%	Taux d'aide appliqués si les travaux peuvent être pris dans le programmation pluriannuelle de la Fédération, dans le cas contraire, les travaux peuvent être réalisés par la Fédération sans aide
321 322	Travaux coordonnés : coordination avec des travaux de réseau ou de voirie (hors travaux de bordurage ou réfection de trottoirs)	45% ou 30%	55%	55%	70%	
331 332	Travaux opération "cadre de vie" (présence d'un dossier d'architecte paysagiste) ou protection monument					
341 342	Travaux sans opération "cadre de vie"					
351 352	Effacement de réseaux HTA (sans BT)					

Les codes d'ouvrage se terminant par :

- 1 concernent les communes rurales
- 2 concernent les communes urbaines

FONDS DE CONCOURS APORTE PAR LA FEDERATION POUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ECLAIRAGE, D'ILLUMINATIONS ET DE SIGNALISATION LUMINEUSE (BAREMES 2014)

Type de travaux	Fonds de concours ou aide apportée par la Fédération (en pourcentage du montant hors taxes des travaux)		Observations
	Commune avec taxe au bénéfice de la Fédération	Commune urbaine versant 2% de la taxe à la Fédération	
Nouveaux équipements (éclairage, illuminations permanentes, signalisation lumineuse, radars pédagogiques)	20%	0%	l'aide est apportée sur l'ensemble des travaux, mais la dépense prise en compte pour chaque point lumineux (mat + luminaire) est plafonnée à 1 500€ HT par point
Rénovation éclairage hors effacement de réseaux	20%	0%	l'aide est apportée sur l'ensemble des travaux, mais la dépense prise en compte pour chaque point lumineux (mat + luminaire) est plafonnée à 1 500€ HT par point
Rénovation éclairage lié à un effacement de réseaux	20%	12,5%	l'aide est apportée sur l'ensemble des travaux, mais la dépense prise en compte pour chaque point lumineux (mat + luminaire) est plafonnée à 1 500€ HT par point
Remplacement de luminaires équipés de lampes frappées d'interdiction de commercialisation dans les communes n'assurant pas d'entretien préventif des lampes	30%	0%	la dépense prise en compte à ce taux pour chaque luminaire remplacé est plafonnée à 500€ HT par luminaire, au-delà de ce plafonds les dépenses sont aidées au taux courant en vigueur pour la rénovation
Remplacement de luminaires équipés de lampes frappées d'interdiction de commercialisation dans les communes assurant un entretien préventif des lampes	40%	0%	la dépense prise en compte à ce taux pour chaque luminaire remplacé est plafonnée à 500€ HT par luminaire, au-delà de ce plafonds les dépenses sont aidées au taux courant en vigueur pour la rénovation
Travaux de rénovation d'armoires de commande pour le respect des obligations réglementaires et l'économie d'énergie :			
•dans les communes où la Fédération n'assure par la maintenance.	50%	0%	
•dans les communes où la Fédération assure la maintenance	70%	0%	
Aide complémentaire pour équipement d'économie d'énergie (programme FREME) :			
•variateur de tension (à l'armoire)	400 €	400 €	aide forfaitaire accordée en complément des aides précédentes
•gradateur (au point lumineux)	10 €	10 €	

La Fédération assure la maîtrise d'ouvrage par mandat ou transfert de compétence et prend dans tous les cas intégralement à sa charge les coûts de maîtrise d'œuvre assurée par ses services.

Lorsque la Fédération est maître d'ouvrage des travaux par transfert de compétence, la contribution demandée à la commune est égale au montant hors taxe des travaux diminué de l'aide indiquée au tableau.

Les réseaux :

Dans le cadre des deux contrats de concession signés avec ERDF et la SICAE de la Somme et du Cambrasis, 2 095 millions de kWh ont été distribués en 2013 à 205 529 Clients, pour 2 297 millions de kWh distribués en 2012 à 199 176 clients.

Les réseaux de la Concession FDE 80 :

Les réseaux de distribution s'étendent sur 9 837 Km selon le détail ci-après, dont 45.9% en souterrain.

Km de réseaux électriques (HTA ou MT)	2010	2011	2012	2013	Dont	
					Souterrain	Aérien
ERDF	4187	4217	4518	4659	2367	2292
SICAE de la Somme et du Cambrasis	1041	1046	1064	1050	685	365
Total km réseaux HTA de la Concession	5228	5263	5582	5709	53.46%	46.54%
Km de réseaux électriques (BT)	2010	2011	2012	2013	Souterrain	Aérien
ERDF	3127	3179	3489	3598	1445	2153
SICAE de la Somme et du Cambrasis	752	761	766	771	270	501
Total km réseaux BT de la Concession	3879	3940	4255	4369	39.25%	60.75%
Les postes HTA/BT	2010	2011	2012	2013		
ERDF	3767	3825	4142	4266		
SICAE de la Somme et du Cambrasis	9992	1000	1016	1012		
Total des postes HTA/BT de la Concession	4759	4825	5128	5278		
Les Clients :						
Les producteurs raccordés au réseau.						
Photovoltaïques	2010	2011	2012	2013		
ERDF	670	945	1106	1267		
SICAE de la Somme et du Cambrasis	107	181	223	361		
Total des producteurs photovoltaïques	777	1126	1329	1628		
Eoliens	2010	2011	2012	2013		
ERDF	38	35	38	59		
SICAE de la Somme et du Cambrasis	1	1	3	3		
Total des producteurs éoliens	39	36	41	62		
Biomasse, Biogaz, Cogénération	2010	2011	2012	2013		
ERDF	2	2	2	3		
SICAE de la Somme et du Cambrasis	1	1	1	0		
Total des producteurs Biomasse, Biogaz Cogénération	3	3	3	3		

Les consommateurs

Réseau BT	2010	2011	2012	2013
ERDF	145 613	146 951	171 577	177 744
SICAE de la Somme et du Cambrasis	26 471	26 612	26 846	27 008
TOTAL CLIENTS RESEAU BT	172 084	173 563	198 423	204 752

Evolution des consommateurs réseaux BT	1 479 0.86%	12 842 7.40%	6 329 3.19%
--	----------------	-----------------	----------------

Réseau MT/HTA	2010	2011	2012	2013
ERDF	566	551	638	662
SICAE de la Somme et du Cambrasis	114	113	115	115
TOTAL CLIENTS RESAU MT/HT	680	664	753	777

Evolution des consommateurs réseaux MT/HTA	-16 -2.35%	41 6.17%	24 3.19%
--	---------------	-------------	-------------

La qualité

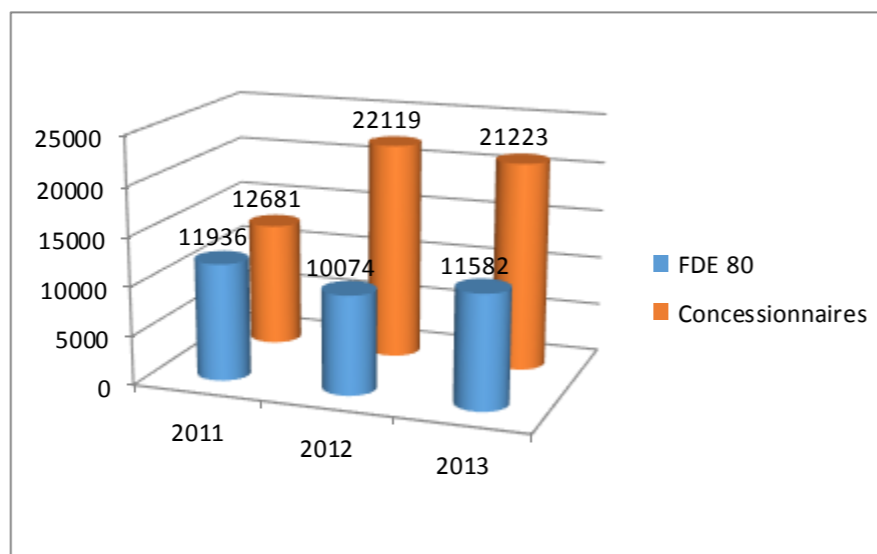
Temps moyen de coupure par client en minute (critère B)

Toutes causes confondues	2010	2011	2012	2013
ERDF	87	83.6	75.7	85
SICAE de la Somme et du Cambrasis	90	18.45	38.38	42.39

La moyenne nationale est de 97 minutes par client. Sur la concession le temps moyen de coupure est de 79.38 minutes. Augmentation du temps moyen de coupure par client côté ERDF en 2013 par rapport à 2012 (12%). Augmentation du temps moyen de coupure par client côté SICAE en 2013 par rapport à 2012 (10.45%). Le temps de coupure moyen par client sur l'ensemble de la concession reste inférieur à la moyenne nationale.

32 805 000€ HT de travaux réalisés sur les réseaux électriques en 2013

Comparatif des investissements réalisés par les Concessionnaires et par la FDE 80 en k€



Pour exercer ses compétences la Fédération a passé différents contrats et marchés, en plus des contrats de concession, certains pour l'aider dans son fonctionnement, d'autres pour réaliser les investissements.

Les Contrats de maintenance 2013

Titulaire du Contrat	Objet
MAGNUS	Comptabilité, Paie
ATLOG	Candéla, logiciel de gestion de l'entretien de l'Eclairage Public
SERIAN	Matériel informatique
2 SI SYSTEM	Synelec, logiciel de gestion des travaux
Crédit bail	Copieurs
2 SI ERELLIS	Site Internet
TERIS SPECIALITES	Analyse et destruction des transformateurs
CAPITAL ENERGY	Certificats d'Economies d'Energie
ATRIA TELESURVEILLANCE	Surveillance du bâtiment
FICTAC	Maintenance Climatisation du bâtiment

Les Marchés à bons de commande

Pour la réalisation des travaux 2013/2016 :

SIER	Entreprises attributaires	SIER	Entreprises attributaires
1 ALBERT DOULLENS	INEO	9 NORD AMIENS	CEGELEC
2 B D P *	SANTERNE	10 SUD AMIENS	CEGELEC
3 CHAULNES	SOPELEC	11 ST VALERY/SOMME	DEMOUSELLE
4 CRECY EN PONTHEIU	SANTERNE	12 SUD VIMEU	DEMOUSELLE
5 HORNOY POIX	INEO	14 SANTERRE *	SOPELEC
6 MOLLIENS DREUIL	SOPELEC	15 PERONNE	E.I.T.F.
7 NORD VIMEU	DEMOUSELLE	16 MONTDIDIER EST	SOPELEC
8 PONTHEIU MARQUENTERRE	SANTERNE	17 ROISEL HATTENCOURT	E.I.T.F.

* BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY

* SANTERRE VALLEE DE LA LUCE

- Pour la réalisation de l'Entretien de l'Eclairage Public 2013/2016

SIER	Entreprises attributaires	SIER	Entreprises attributaires
1 ALBERT DOULLENS	INEO	5 HORNOY POIX	INEO
2 BDP *	SANTERNE	6 MOLLIENS DREUIL	SOPELEC/ CYNERGI
3 CHAULNES	SOPELEC	7 NORD VIMEU	DEMOUSELLE/SFEE/ ELEC DELAHAYE
4 CRECY EN PONTHEIU	SANTERNE	9 NORD AMIENS	CEGELEC
		11 SAINT VALERY/SOMME	DEMOUSELLE/ ELEC OPALE

Marchés 2012/2015

8 PONTHEIU MARQUENTERRE	Groupement GAFFE/SANTERNE/DEMOUSELLE
-------------------------	--------------------------------------

Marchés 2010 à 2013

12 SUD VIMEU	DEMOUSELLE
10 SUD AMIENS	CEGELEC/RENOUE/CYNERGI

Marchés 2012 à 2015

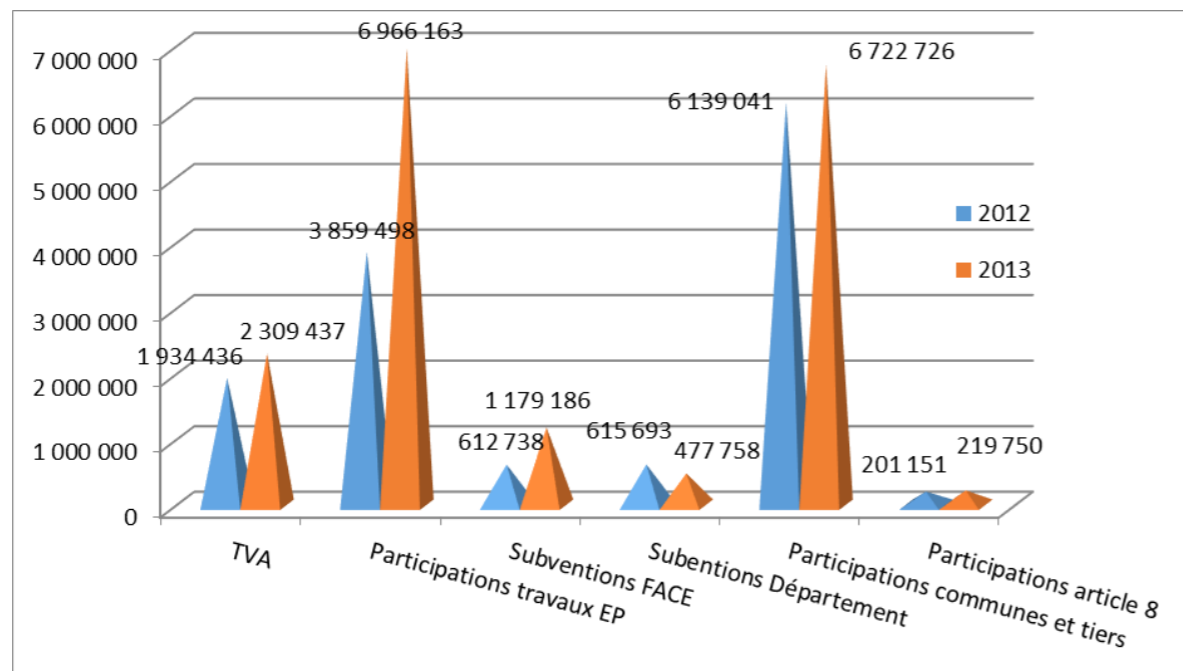
Contrôle électrique réglementaire de l'Eclairage Public	QUALICONSULT
---	--------------

Marchés d'étude réseaux de chaleur :
Saint Valery sur Somme

CEDEN

La Section d'Investissement

Les Recettes

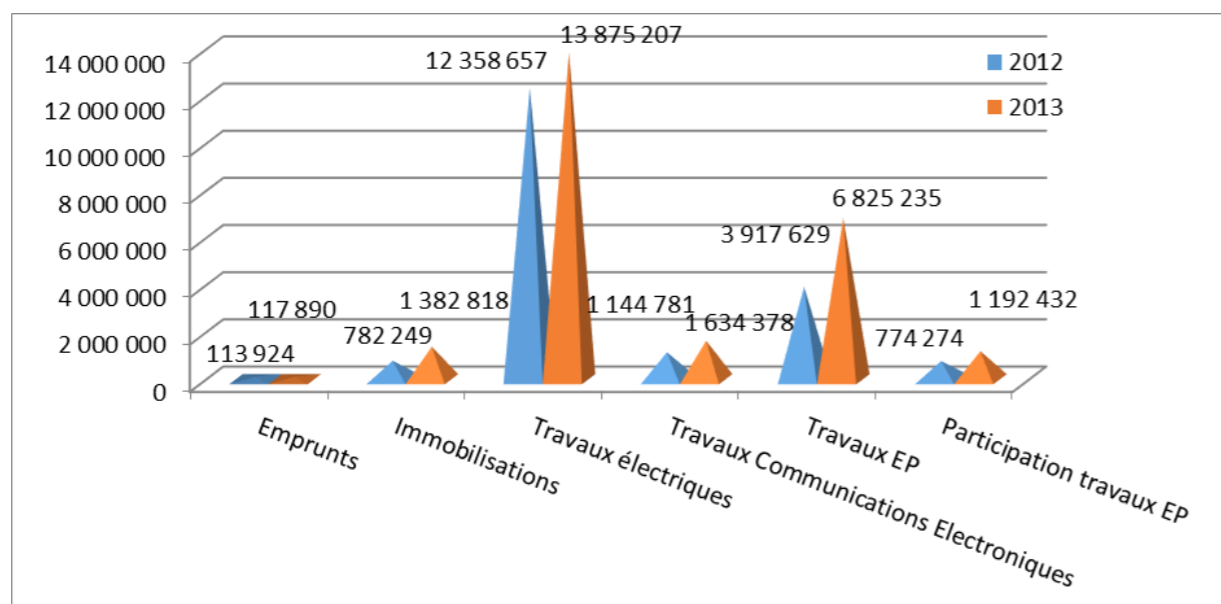


Les recettes principales en section d'investissement sont les participations des communes et des tiers dans les travaux d'éclairage public et dans les travaux d'électrification (extensions, enfouissements). 40.14% des recettes totales d'investissement.

Viennent ensuite les subventions FACE, Conseil Général totalisées sur l'exercice 2013 pour 3 793 898 € qui représentent 13.18% des recettes totales d'investissement.

Les participations Article 8, versées par les concessionnaires ERDF et SICAE pour les effacements de réseaux représentent 219 740 € soit 0.77% des recettes totales d'investissement.

Les Dépenses



Le remboursement du capital des emprunts contractés par les SIER représente 0.43 % des dépenses d'investissement (0.54% en 2012).

Les travaux électriques (extensions, enfouissements, renforcements, mutations) représentent la dépense d'investissement principale : 57.70% contre 58.43 % en 2012 des dépenses totales d'investissement.

Les travaux d'éclairage public augmentent de 74.21 % et représentent en 2013, 25.40 % des dépenses totales d'investissement.

Selon les dispositions contractuelles, les investissements sur les réseaux électriques des communes adhérentes à la Fédération sont réalisés soit par la Fédération, soit par ses concessionnaires.

Les travaux réalisés par la Fédération sont :

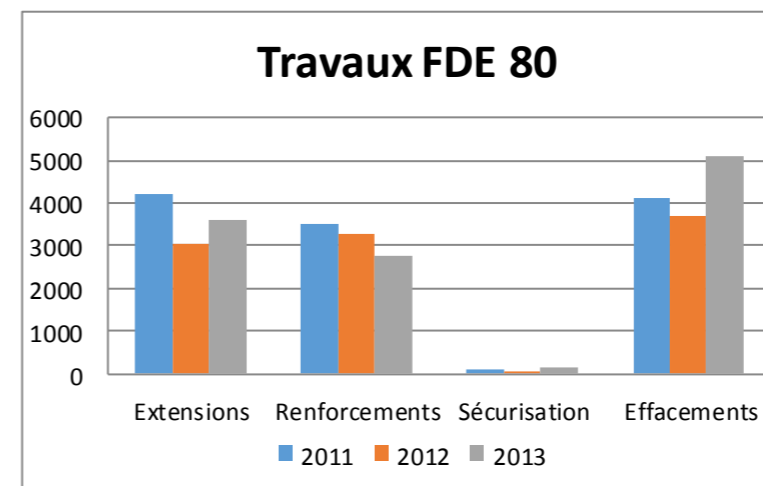
- les extensions de réseau pour desservir les nouveaux clients en basse tension (sauf pour Moreuil, Doullens, Corbie, Abbeville, Roye, Rosières en Santerre et Villers Bretonneux)
- Les renforcements et la sécurisation des réseaux basse tension dans les communes rurales
- Les effacements des réseaux basse tension dans toutes les communes.

Les investissements réalisés par la Fédération :

Répartition des travaux (en k€ HT)	2011	2012	2013
• Extension	4 188	3 023	3 586
• Renforcement	3 521	3 282	2 737
• Sécurisation *	112	68	149
• Effacement	4 115	3 701	5 110

*(suppression de fils nus en BT)

Total Electrification	11 936	10 074	11 582
-----------------------	--------	--------	--------



L'année 2013 a vu une reprise des travaux d'extension et d'effacement.

Exemple de travaux réalisés par la FDE80

Effacement des réseaux à BOISMONT



Renforcement à ACHEUX en AMIENOIS



Effacement des réseaux à HALLENCOURT

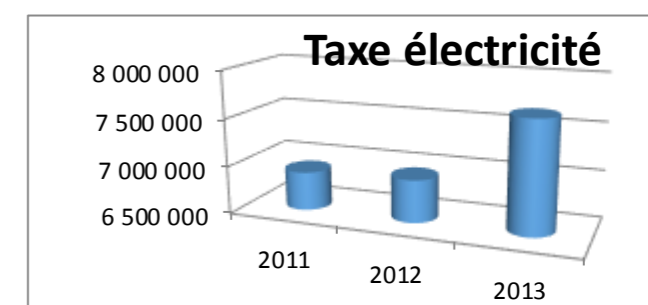


Principaux Travaux réalisés par la FDE au cours de l'année 2013 (opérations > 20 000 € HT)

COMMUNES	SECTEURS	LIBELLE	MONTANT HT
ABBEVILLE	SUD VIMEU	Effacement	156 112,77 €
ACHEUX-EN-VIMEU	SUD VIMEU	Extensions	41 015,00 €
AILLY-SUR-NOYE	SUD AMIENS	Effacement	98 901,00 €
AIRAINES	MOLLIENS DREUIL	Extensions	20 782,00 €
AUBIGNY	NORD AMIENS	Effacement	141 719,00 €
AVELUY	ALBERT DOULLENS	Extensions	75 857,00 €
BAILLEUL	SUD VIMEU	Extensions	24 278,00 €
BEAUCAMPS-LE-VIEUX	HORNOY POIX	Effacement	52 828,00 €
BEAUMONT-HAMEL	ALBERT DOULLENS	Sécurisation	23 380,00 €
BEAUQUESNE	ALBERT DOULLENS	Extensions	39 351,88 €
BEAUQUESNE	ALBERT DOULLENS	Extensions	24 371,00 €
BEAUQUESNE	ALBERT DOULLENS	Eclairage public	31 129,00 €
BEAUVAIL	ALBERT DOULLENS	Extensions	101 983,00 €
BERTEAUCOURT-LES-DAMES	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Effacement	144 144,00 €
BETHENCOURT-SUR-SOMME	CHAULNES	Sécurisation	25 607,00 €
BETTENCOURT-SAINT-OUEN	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Renforcement	23 602,00 €
BIARRE	ROISEL HATTENCOURT	Extensions	33 162,00 €
BIARRE	ROISEL HATTENCOURT	Renforcement	161 764,00 €
BOUILLANCOURT-EN-SERY	SUD VIMEU	Renforcement	40 750,00 €
BOUILLANCOURT-EN-SERY	SUD VIMEU	Renforcement	60 608,00 €
BOURSEVILLE	NORD VIMEU	Effacement	391 453,00 €
BOVES	SUD AMIENS	Extensions	51 151,00 €
BOVES	SUD AMIENS	Extensions	25 774,00 €
BOVES	SUD AMIENS	Effacement	62 030,00 €
BOVES	SUD AMIENS	Extensions	23 079,00 €
BREILLY	NORD AMIENS	Extensions	85 927,00 €
BROUCHY	CHAULNES	Renforcement	58 961,00 €
CAGNY	SUD AMIENS	Effacement	91 197,00 €
CAMBRON	SUD VIMEU	Effacement	98 590,00 €
CANDAS	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Renforcement	28 210,00 €
CARDONNETTE	NORD AMIENS	Extensions	87 644,00 €
CAYEUX-SUR-MER	ST VALERY SUR SOMME	Effacement	558 782,00 €
CHASSE-TIRANCOURT (LA)	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Effacement	76 982,00 €
CHIPILLY	ALBERT DOULLENS	Effacement	93 435,86 €
CHIPILLY	ALBERT DOULLENS	Effacement	63 561,85 €
COCQUEREL	PONTHIEU MARQUENTERRE	Effacement	93 171,00 €
COCQUEREL	PONTHIEU MARQUENTERRE	Effacement	93 171,00 €
CONTY	SUD AMIENS	Effacement	48 005,00 €
COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT	MOLLIENS DREUIL	Renforcement	49 254,00 €
CROTOY (LE)	PONTHIEU MARQUENTERRE	Extensions	21 405,00 €
DARGNIES	NORD VIMEU	Renforcement	25 766,00 €
DOMVAST	CRECY EN PONTHIEU	Renforcement	75 843,00 €
DOULLENS	ALBERT DOULLENS	Effacement	477 705,00 €
DREUIL-LES-AMIENS	NORD AMIENS	Effacement	174 026,00 €
DREUIL-LES-AMIENS	NORD AMIENS	Effacement	196 399,00 €
EQUANCOURT	ROISEL HATTENCOURT	Effacement	109 701,00 €
ESTREES-LES-CRECY	CRECY EN PONTHIEU	Extensions	40 178,00 €
FEUQUIERES-EN-VIMEU	NORD VIMEU	Effacement	142 893,00 €
FIENVILLERS	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Renforcement	68 501,00 €
FLIXECOURT	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Extensions	32 998,00 €
FONCHES-FONCHETTE	ROISEL HATTENCOURT	Extensions	41 598,00 €
FORT-MAHON-PLAGE	PONTHIEU MARQUENTERRE	Renforcement	47 612,00 €
FORT-MAHON-PLAGE	PONTHIEU MARQUENTERRE	Extensions	55 525,00 €
FORT-MAHON-PLAGE	PONTHIEU MARQUENTERRE	Extensions	22 712,00 €
FRESNES-MAZANCOURT	CHAULNES	Renforcement	60 163,00 €
GAPENNES	CRECY EN PONTHIEU	Renforcement	55 974,00 €
GRIVESNES	SUD AMIENS	Extensions	75 663,00 €
GUIGNEMICOURT	MOLLIENS DREUIL	Effacement	102 033,00 €

Les principales recettes de fonctionnement

La Taxe sur l'électricité (€)	2011	2012	2013
Sous concession : E R D F	5 742 561	5 808 186	6 415 024
SICAE de la Somme et du Cambrasis	1 163 169	1 138 041	1 248 249
Soit un montant total annuel de :	6 905 730	6 946 227	7 663 273



Le contrôle de la taxe est effectué trimestriellement et annuellement par rapport aux états d'acheminements annuels fournis par les concessionnaires, et les états trimestriels fournis par les fournisseurs. Le contrôle de la taxe sur la consommation finale d'électricité a permis de détecter les versements non effectués par certains fournisseurs, sur l'ensemble des communes adhérentes à la FDE 80.

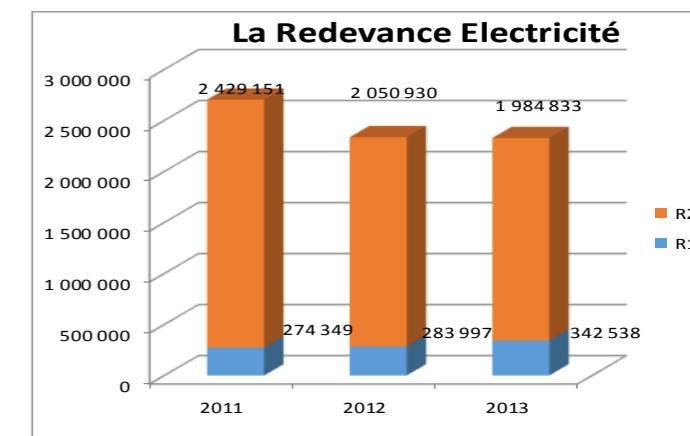
Une convention est signée annuellement avec le Département de la Somme, qui mandate la FDE 80 pour le suivi et le contrôle de la taxe départementale. Le rapprochement des données départementales et syndicales permet de renforcer les contrôles.

Depuis le 1er janvier 2011, la taxe sur la consommation finale d'électricité est calculée sur la quantité facturée (consommation) auquel s'applique un tarif fixe, et un coefficient multiplicateur que la collectivité peut actualiser annuellement.

Les Redevances de Concessions :

Versées par ERDF et la SICAE de la Somme et du Cambrasis.

ELECTRICITE (€)	2011	2012	2013
R1	274 349	283 997	342 538
R2	2 429 151	2 050 930	1 984 833
Soit un montant total annuel de	2 703 500	2 334 927	2 327 371



Depuis le 1er janvier 2010, est appliquée la PCT (Part Couverte par le Tarif) sur les raccordements qui ne sont donc plus pris en compte dans le calcul de la redevance R2.

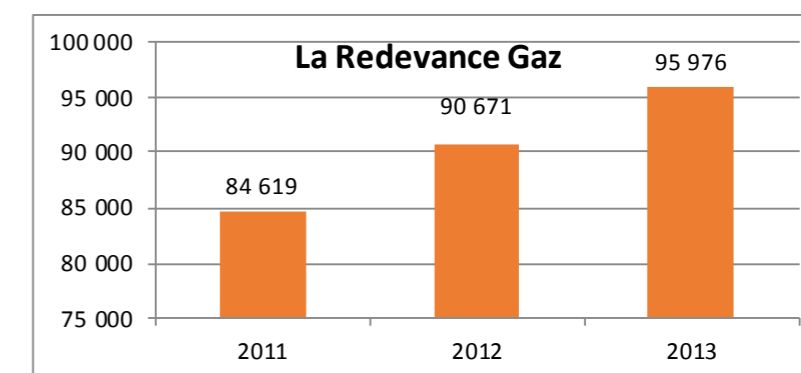
La Redevance R2 2013 est estimée à 1 832 640€ mais validée pour un montant de 347 137€ hors PCT. Le montant de la PCT 2013 est elle calculée pour un montant total de 1 330 871€. Au 31 décembre 2013, la FDE 80 reste en attente du versement de la PCT pour un montant de 800 424€ sur l'exercice 2012, et de la totalité de l'exercice 2013.

Le versement de la PCT 2012 et 2013 n'interviendra qu'au cours du 1er trimestre 2014, sauf pour le dernier trimestre 2013 qu'ERDF n'a toujours pas validé.

GAZ (€)

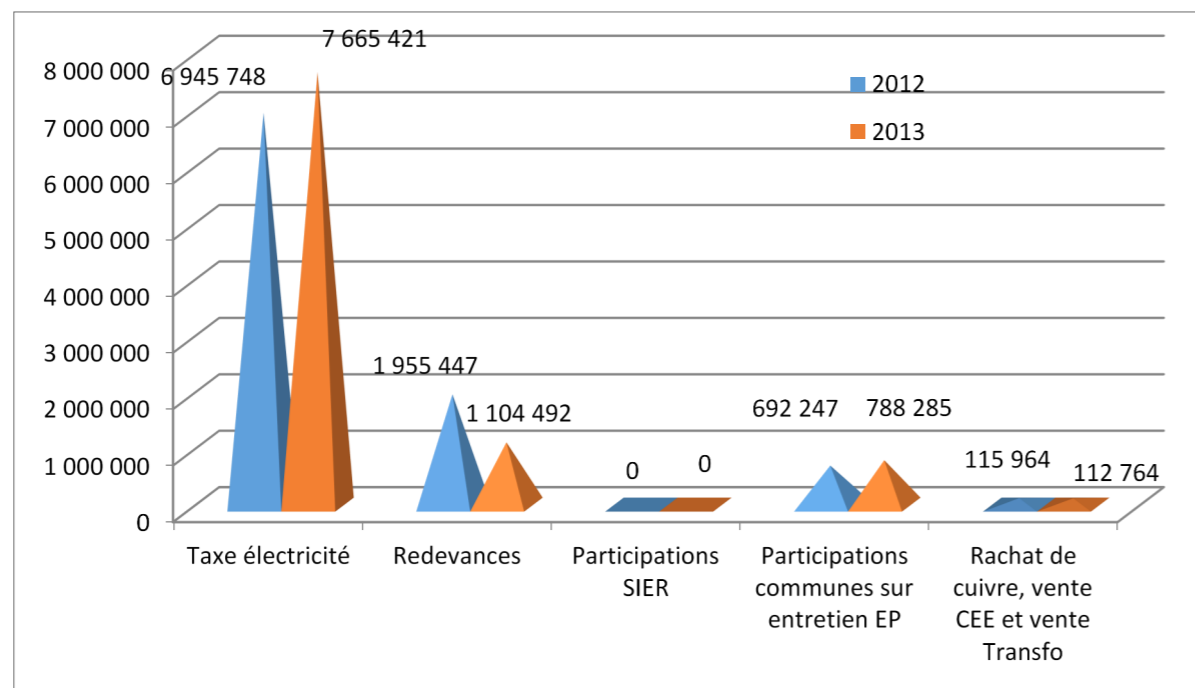
Versées par les concessionnaires GrDF, SICAE de la Somme et du Cambrasis, Totalgaz, Antargaz.

2011	2012	2013
84 619	90 671	95 976



La Section de fonctionnement

Les Recettes

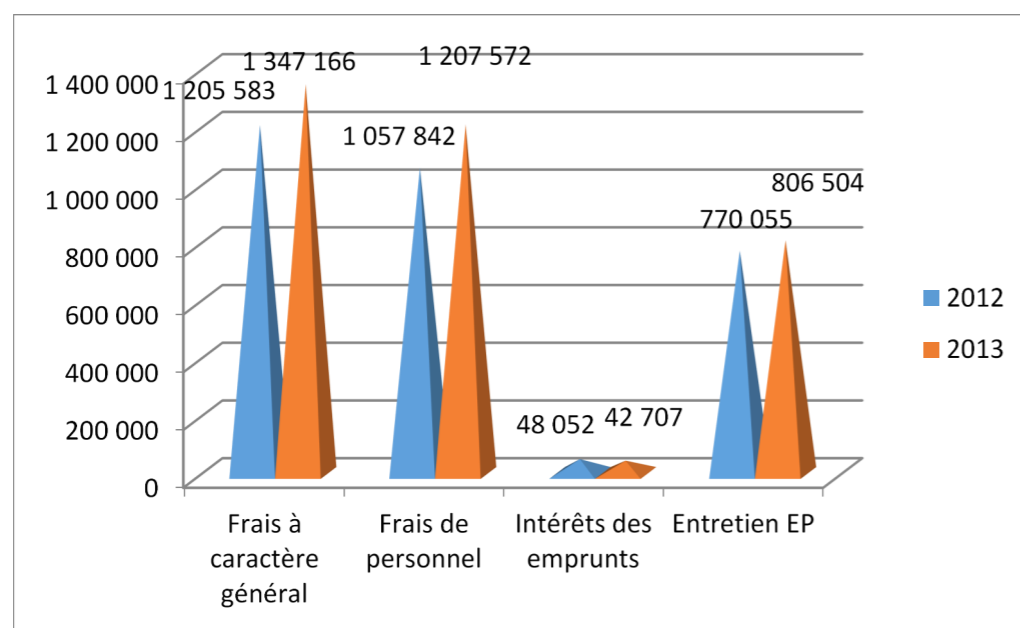


La taxe sur la consommation finale d'électricité TCFE, perçue par la FDE en 2013 représente la recette principale de fonctionnement pour un montant réellement perçu de 7 665 421€, soit une progression de 10.36% par rapport à 2012.

Les redevances perçues par la FDE en 2013 se répartissent entre la Redevance de Concession Electricité, et la Redevance de concession Gaz pour un montant de 1 092 476 €.

La baisse constatée au niveau des redevances est due au versement de la PCT (Part Couverte par le Tarif), qui vient en déduction de la redevance R2 Electricité, et qui est inscrite en Recettes d'Investissement.

Les Dépenses



Les frais à caractère général augmentent de 11.74 % de 2012 à 2013.

Les intérêts des emprunts baissent de 11.12 %.

Les frais de personnel augmentent de 14.15 % de 2012 à 2013.

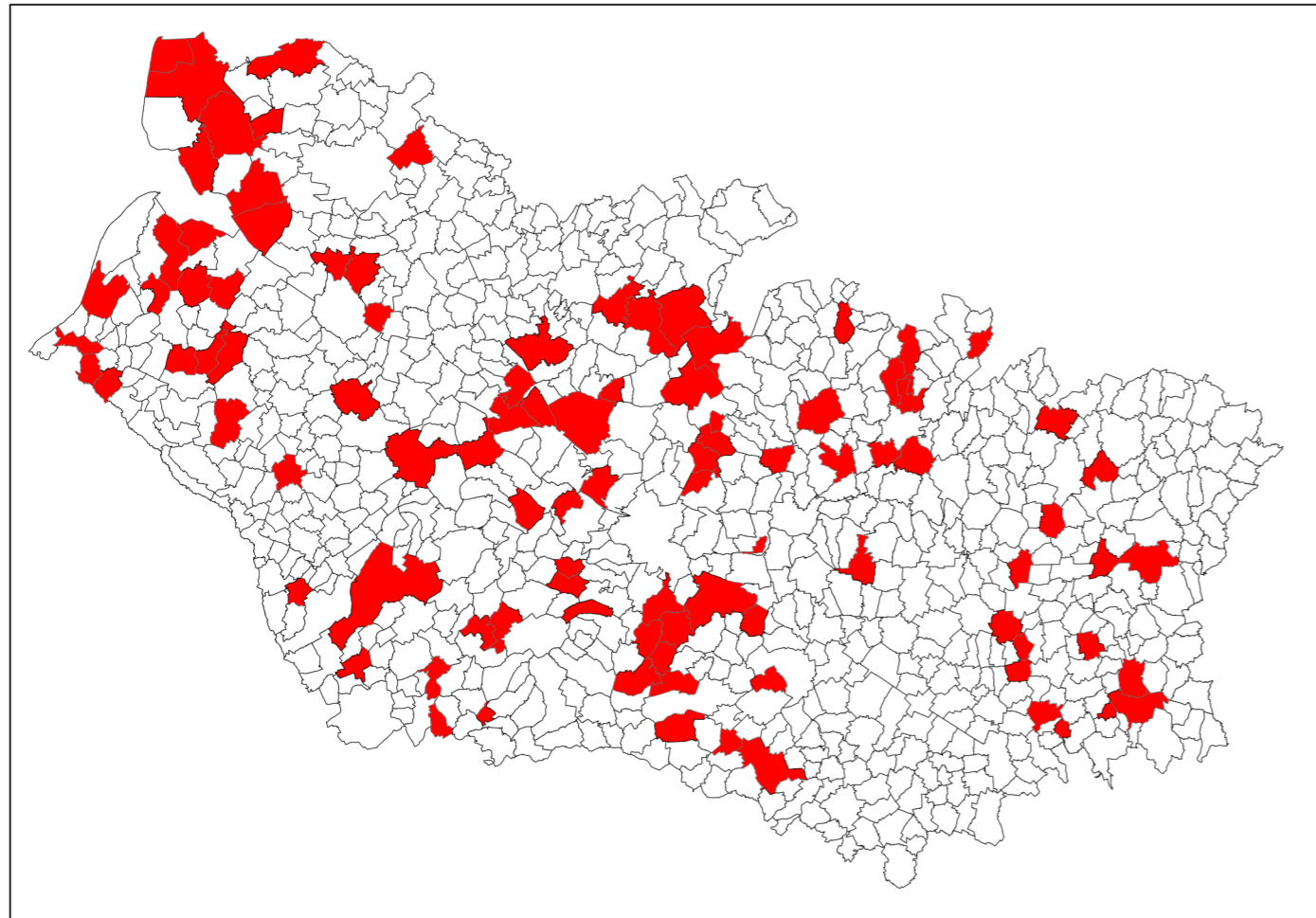
Principaux Travaux réalisés par la FDE au cours de l'année 2013 (opérations > 20 000 € HT)

COMMUNES	SECTEURS	LIBELLE	MONTANT HT
GUIGNEMICOURT	MOLLIENS DREUIL	Extensions	108 920,00 €
HALLENCOURT	SUD VIMEU	Effacement	157 526,00 €
HALLENCOURT	SUD VIMEU	Effacement	157 909,00 €
HAUTVILLERS-OUVILLE	PONTHIEU MARQUENTERRE	Effacement	76 458,00 €
HAUTVILLERS-OUVILLE	PONTHIEU MARQUENTERRE	Effacement	50 272,00 €
HAVERNAS	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Renforcement	24 352,00 €
HERLEVILLE	CHAULNES	Effacement	76 026,00 €
HOMBLEUX	CHAULNES	Extensions	20 172,00 €
HORNOY-LE-BOURG	HORNOY POIX	Extensions	54 198,00 €
HORNOY-LE-BOURG	HORNOY POIX	Renforcement	39 147,00 €
HUMBERCOURT	ALBERT DOULLENS	Securisation faible s	24 500,00 €
LANCHERES	ST VALERY SUR SOMME	Effacement	158 045,00 €
LAVIEVILLE	ALBERT DOULLENS	Renforcement	70 171,00 €
LIGNIERES-CHATELAIN	HORNOY POIX	Extensions	48 092,00 €
MEAULTE	ALBERT DOULLENS	Extensions	34 336,03 €
MERICOURT-EN-VIMEU	MOLLIENS DREUIL	Effacement	41 466,00 €
MERS-LES-BAINS	NORD VIMEU	Effacement	137 296,00 €
MERS-LES-BAINS	NORD VIMEU	Effacement	50 567,00 €
MESNIL-MARTINSART	ALBERT DOULLENS	Extensions	23 003,00 €
MESNIL-SAINT-NICAISE	CHAULNES	Effacement	130 236,00 €
MIRAUMONT	ALBERT DOULLENS	Eclairage public	36 719,09 €
MORISEL	SUD AMIENS	Extensions	31 100,00 €
MORVILLERS-SAINT-SATURNIN	HORNOY POIX	Effacement	58 728,00 €
MORVILLERS-SAINT-SATURNIN	HORNOY POIX	Renforcement	27 984,00 €
NOYELLES-SUR-MER	PONTHIEU MARQUENTERRE	Extensions	36 444,00 €
ONEUX	PONTHIEU MARQUENTERRE	Effacement	171 188,00 €
ORESMAUX	SUD AMIENS	Extensions	108 744,00 €
ORESMAUX	SUD AMIENS	Effacement	196 571,00 €
OUST-MAREST	NORD VIMEU	Extensions	78 613,00 €
OVILLERS-LA-BOISSELLE	ALBERT DOULLENS	Effacement	49 923,33 €
PENDE	ST VALERY SUR SOMME	Renforcement	82 169,00 €
QUESNOY-SUR-AIRAINES	MOLLIENS DREUIL	Effacement	145 519,00 €
QUEVAUVILLERS	MOLLIENS DREUIL	Extensions	103 132,00 €
RAINNEVILLE	NORD AMIENS	Extensions	20 556,00 €
RAINNEVILLE	NORD AMIENS	Extensions	31 833,00 €
RIBEMONT-SUR-ANCRE	NORD AMIENS	Effacement	110 870,24 €
RIBEMONT-SUR-ANCRE	NORD AMIENS	Extensions	29 338,00 €
ROSIERES EN SANTERRE	SANTERRE - VALLEE DE LA LUCE	Effacement	44 666,00 €
SAIGNEVILLE	ST VALERY SUR SOMME	Effacement	163 013,00 €
SAINT-BLIMONT	ST VALERY SUR SOMME	Extensions	35 353,00 €
SAINT-FUSCIEN	SUD AMIENS	Extensions	26 683,00 €
SAINT-FUSCIEN	SUD AMIENS	Extensions	20 146,00 €
SAINT-LEGER-LES-DOMART	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Effacement	257 681,00 €
SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT	PONTHIEU MARQUENTERRE	Effacement	51 119,00 €
SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT	PONTHIEU MARQUENTERRE	Renforcement	50 728,00 €
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	ST VALERY SUR SOMME	Effacement	381 142,00 €
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	ST VALERY SUR SOMME	Extensions	40 416,00 €
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	ST VALERY SUR SOMME	Effacement	350 817,00 €
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	ST VALERY SUR SOMME	Extensions	144 086,00 €
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	ST VALERY SUR SOMME	Extensions	82 952,00 €
SAISSEVAL	MOLLIENS DREUIL	Effacement	87 693,00 €
TAILLY-L'ARBRE-À-MOUCHES	MOLLIENS DREUIL	Renforcement	51 484,00 €
TALMAS	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Extensions	56 720,00 €
TALMAS	BERNAVILLE DOMART PICQUIGNY	Renforcement Effacement	68 667,00 €
THEZY-GLIMONT	SUD AMIENS	Extensions	173 883,00 €
VAIRE-SOUS-CORBIE	ALBERT DOULLENS	Renforcement	27 764,00 €
VAUCHELLES-LES-QUESNOY	PONTHIEU MARQUENTERRE	Extensions	45 912,00 €
VILLERS-SUR-AUTHIE	PONTHIEU MARQUENTERRE	Effacement	109 084,00 €
VISMES-AU-VAL	SUD VIMEU	Extensions	70 342,00 €
YAUCOURT-BUSSUS	PONTHIEU MARQUENTERRE	Renforcement	59 257,00 €

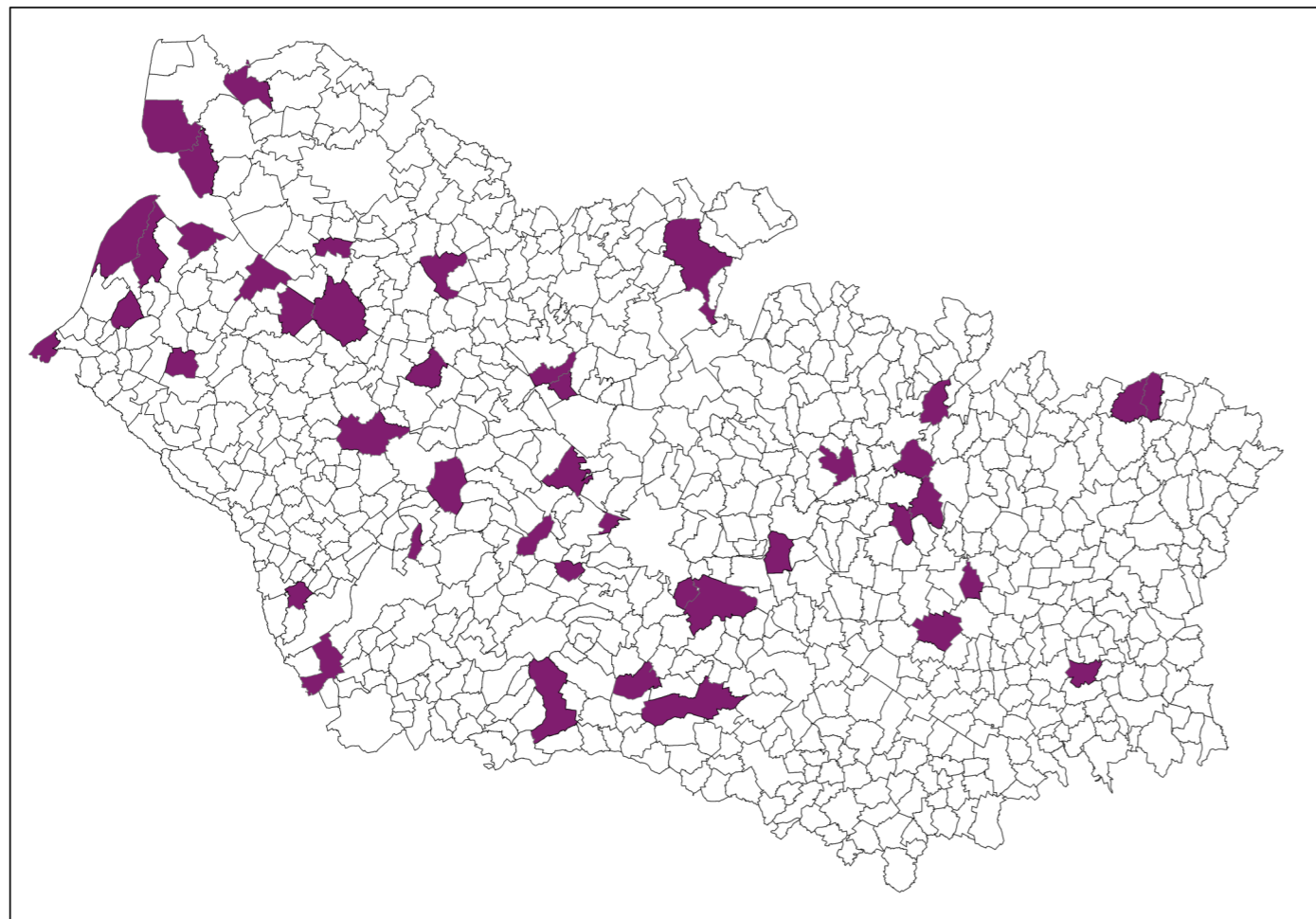
LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

LES FINANCES

Les travaux d'extension réalisés en 2013



Les travaux d'effacement réalisés en 2013



Les finances

Budget et Compte Administratif 2013

La Fédération Départementale d'Énergie de la Somme assure depuis le 1er janvier 2010 la maîtrise d'ouvrage des travaux réalisés. Le compte administratif de la Fédération affiche au 31/12/2013, les résultats suivants :

Résultat excédentaire de 10 688 176 € en fonctionnement
 Résultat déficitaire de 2 071 745 € en investissement

Soit un résultat total de 8 616 431€ d'excédent représentant 3 mois de dépenses.

Budget annexe : infrastructure de génie civil et communications électroniques

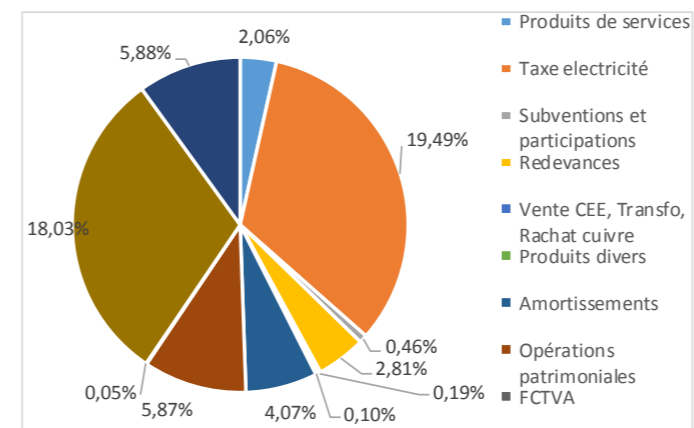
Résultat excédentaire de 300 000 € en fonctionnement
 Résultat déficitaire de 127 361 € en investissement

Soit un résultat total de 172 639€ d'excédent

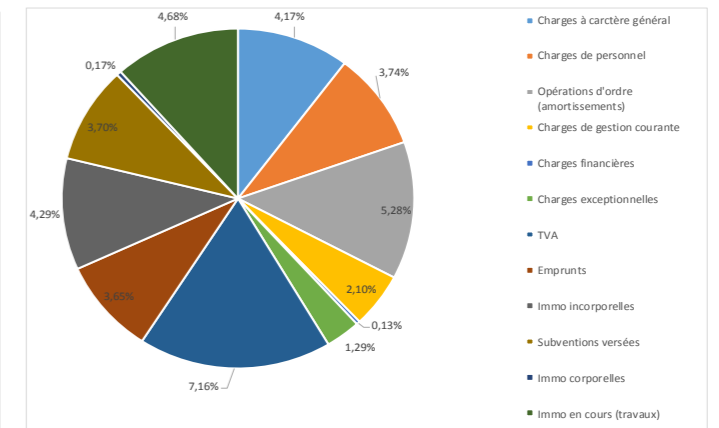
Caractéristiques du Compte Administratif

Comme en 2012, aucun emprunt n'a été contracté par la FDE 80 au cours de l'année 2013.

La répartition des Recettes : 39 330 266 €
 Dont 10 552 133 € de fonctionnement
 et 28 778 133 € d'investissement

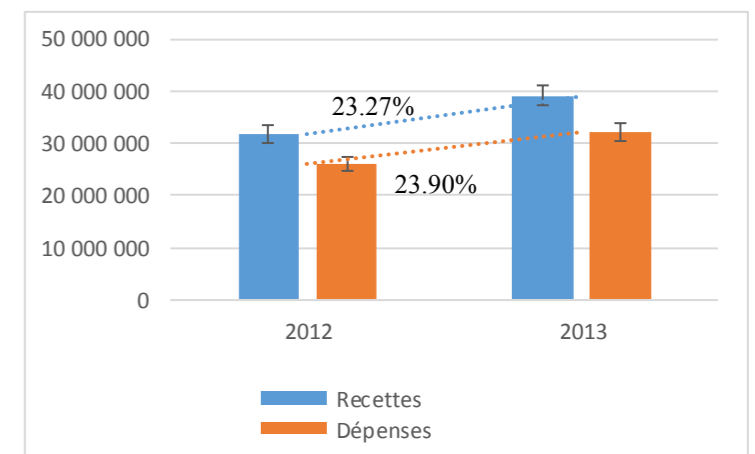


La répartition des Dépenses : 32 269 352€
 Dont 5 396 090 € de fonctionnement
 et 26 876 260 € d'investissement



Comparatif des Recettes et Dépenses de 2013 par rapport à 2012 :

Les Recettes augmentent de 23.27 %
 Alors que les Dépenses augmentent de 23.90 %



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

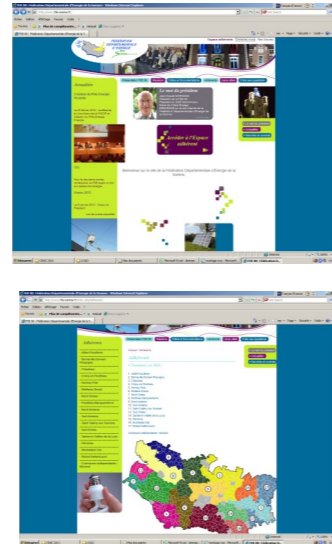
LES FINANCES

La Communication

La FDE doit informer les élus et les habitants des communes adhérentes sur l'activité de la Fédération et de ses adhérents dans les domaines relevant de notre compétence concernant les services publics d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

La communication prend plusieurs formes :

- La tenue de réunions avec les délégués,
- La diffusion des bulletins d'information et du rapport d'activités,
- Le site internet,
- Diffusion des activités dans les journaux locaux.



Les faits marquants de 2013 :

- Parution du bulletin d'information N°5 en janvier 2013,
- Parution du bulletin d'information N°6 en décembre 2013,
- Parution de la lettre d'informations N°1 en décembre 2013,
- Organisation des réunions avec les délégués en présence des SIER,
- Mise à jour régulière du site internet afin de faire de celui-ci un outil vivant à destination des partenaires et adhérents,
- Signature d'une convention de partenariat avec Somme Numérique le 10 janvier 2013
- Visite d'une chaufferie bois le 26 avril 2013, Piscine de Guise
- Conférence Départementale Electricité avec le Préfet, le 26 novembre 2013



Partenariat FDE80 Somme Numérique

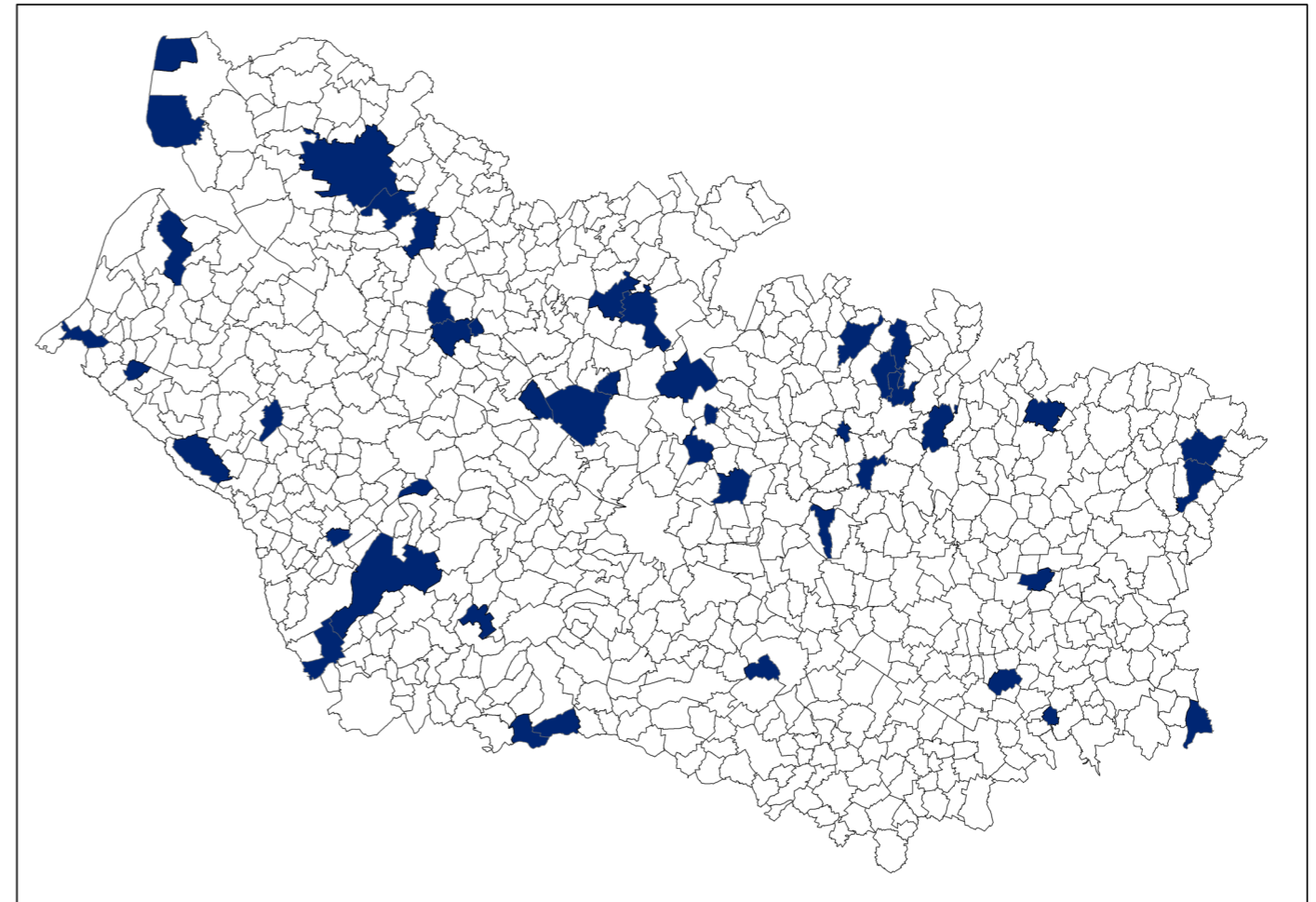


Conférence Départementale Electricité

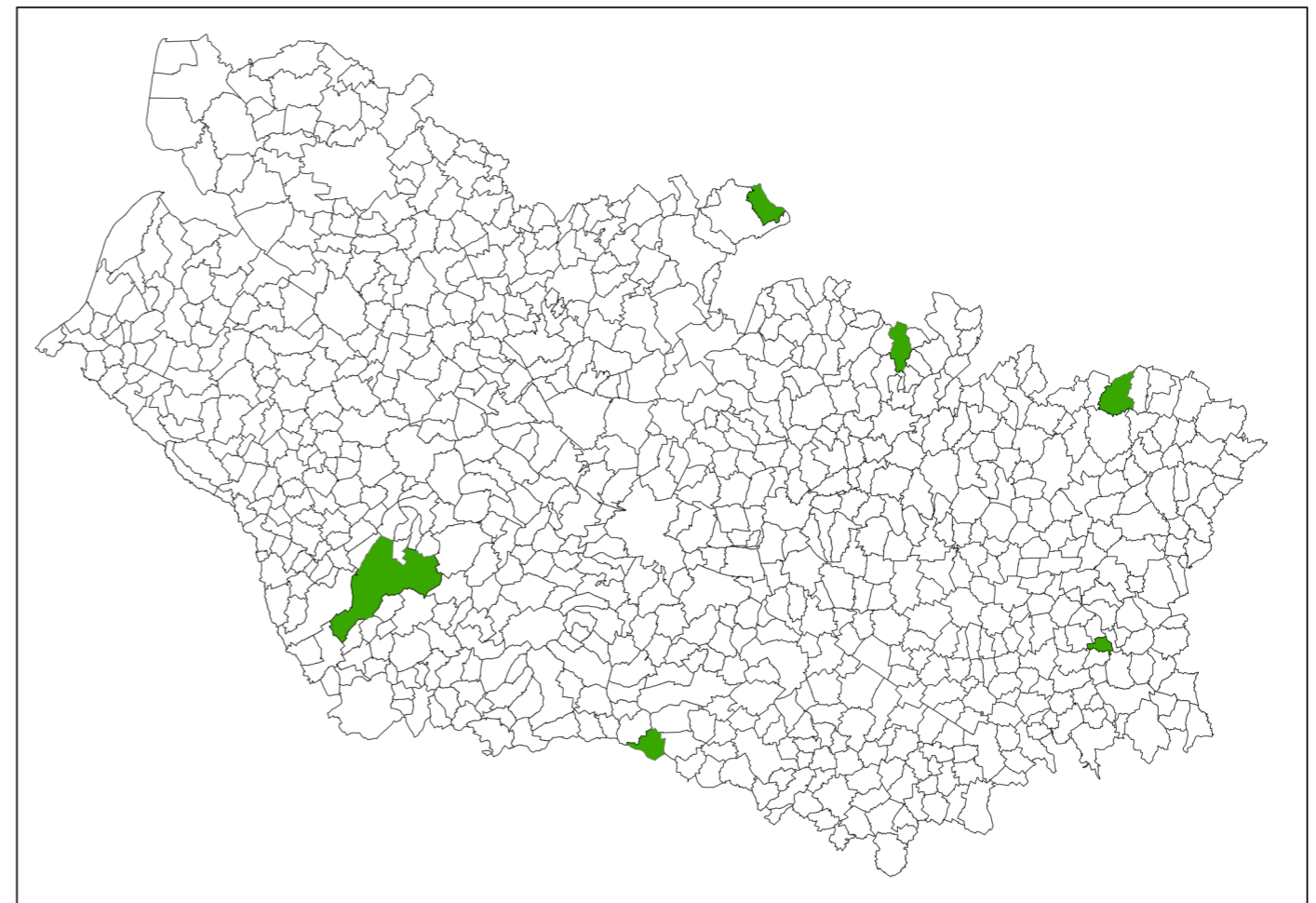


Visite de la Chaufferie bois de la Piscine de Guise

Les travaux de renforcement réalisés en 2013



Les travaux de sécurisation réalisés en 2013



Les investissements réalisés par les concessionnaires :

Les concessionnaires effectuent des interventions de maintenance, et d'entretien afin de maîtriser la qualité de la fourniture, mais aussi des travaux d'investissements.

Travaux de raccordement

Les concessionnaires réalisent certains travaux de raccordement, notamment ceux concernant les clients en HTA, consommateurs ou producteurs, les raccordements en BT dans certaines villes, ainsi que les branchements.

Travaux dans les postes sources

Des travaux de renforcement, de modernisation et de renouvellement sont effectués par les concessionnaires sur les postes sources situés à la charnière entre le réseau public de transport et le réseau public de distribution. Les postes sources sont des éléments clés dans la qualité et la continuité de l'alimentation électrique des concessions de distribution.

Les travaux liés à la continuité de fourniture sur les réseaux

En renforçant, renouvelant ou en maillant les réseaux, les concessionnaires agissent simultanément sur les points suivants :

- Fiabilité du réseau,
- Adaptation de la structure du réseau,
- Amélioration de la réactivité,
- Amélioration esthétique lorsque les travaux sont réalisés, ce qui est souvent le cas, en technique souterraine.

Les investissements des concessionnaires comprennent :

- Les raccordements des utilisateurs (consommateurs et producteurs) obligatoirement réalisés en technique souterraine,
- Les renforcements des réseaux HTA,
- Les renforcements des réseaux Basse Tension (en communes urbaines uniquement),
- Les obligations réglementaires,
- La qualité de desserte,
- Les postes sources,
- Les moyens d'exploitation et d'information.

Les investissements 2013 d'ERDF :

Investissements en k€ HT	2011	2012	2013
Raccordement des utilisateurs	5 129	11 320	10 111
Renforcement des réseaux	166	913	909
Obligations réglementaires, Sécurité	1 021	1 344	1 542
Qualité de desserte	2 016	1 436	1 858
Postes sources	1 152	2 262	2 972
Moyens d'exploitation, d'information	553	714	766
Total des Investissements ERDF	10 069	17 989	18 158

Augmentation des investissements du concessionnaire ERDF de 0.94 % en 2013 par rapport à 2012.

Les investissements 2013 de la SICAE de la Somme et du Cambrasis :

Investissements en k€ HT	2011	2012	2013
Renouvellement des ouvrages	1 656	2 007	1 591
Investissement sur réseau concédé (comprenant les raccordements, les renforcements, etc...)	966	2 123	1 474
Total des investissements SICAE	2 612	4 130	3 065

Diminution des investissements du concessionnaire SICAE de -25.8 % en 2013 par rapport à 2012.

Les Ressources Humaines

En 2013, la Fédération a renforcé son équipe et a intégré 2 nouveaux agents :

- Mme Elisabeth GUENARD
- Mme Agnès LENNE

Qui viennent renforcer le service efficacité énergétique, Mme LENNE ayant en charge les dossiers réseaux de chaleur.

Mouvement du personnel en 2013 :

Arrivées :

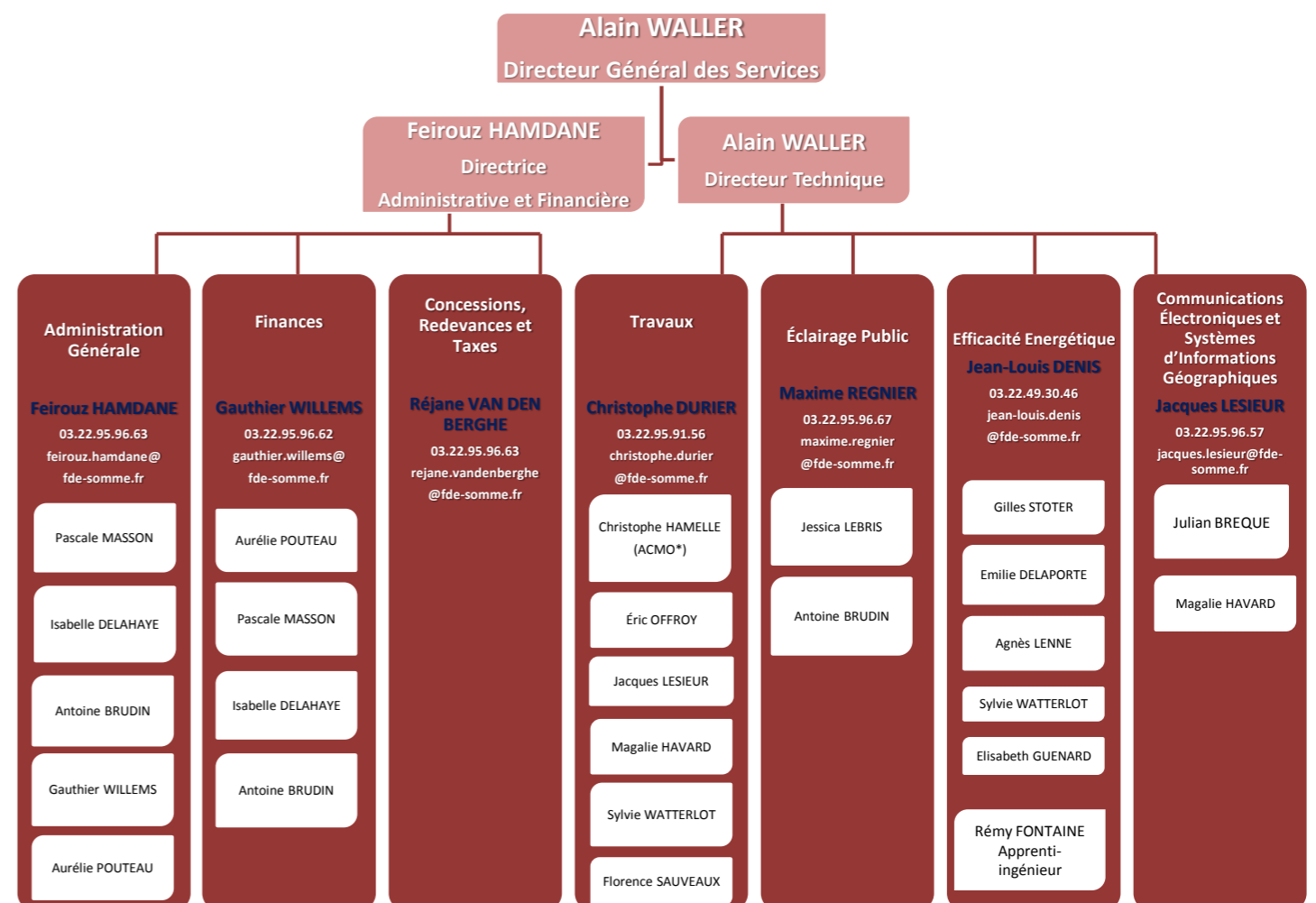
- Elisabeth GUENARD Janvier 2013
- Agnès LENNE Mars 2013

Départs : Néant

Au 31/12/2013, l'équipe de la FDE 80 est composée de 23 agents : 12 agents de la filière administrative et 11 agents de la filière technique.

Il convient d'ajouter à cette équipe, un apprenti ingénieur en formation à la Fédération sur 3 années : Rémy FONTAINE

La FDE 80 a fonctionné durant l'année 2013 selon l'organigramme suivant :



*ACMO: Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

La Formation :

Le personnel de la FDE 80 a bénéficié de 520 heures de formation assurées par le CNFPT (Centre National de la Formation Publique Territoriale ou des organismes extérieurs pour un budget de 10 668 €.

LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DE LA FDE 80

S.I.E.R. / VILLE	Titulaires	SuppléantS	S.I.E.R. / VILLE	Titulaires	SuppléantS
ALBERT-DOULLENS	Jackie PILLON	Léon DERICKE	SUD-AMIENS	François DELECOLLE	Guy LACHEREZ
	Gérard HOUSSE	Michel DESTOMBES		Alain SURHOMME	Marie-Hélène MARCEL
	Thierry CARTIER	André DEFLANDRE		Christian BACQUET	Jean-Claude PLANQUE
	Geneviève POTIÉ	Michel BOILOT		Patrick DESSEAUX	Michèle PERONNE
BERNAVILLE-DOMART-PICQUIGNY	Daniel LAURENT	Jean-Pierre FERNET	ST VALERY-SUR-SOMME	Jean-Marie MACHAT	Serge VAULEY
	Claude DELOBEL	Laurence MARDYLA		Stéphane HAUSSOULIER	Gilles VASSEUR
	Romain CARON	Robert BAUDELLOT	José MARQUE	Stéphane BOURGEOIS	
	Hubert DETURCK	Christophe BRASSEUR	SUD-VIMEU	Jacques DE COLNET	Claude HEDIN
CHAULNES	Agnès DIEUDONNÉ	Jean-Pierre LEMAITRE		Patrick FOULNY	Philippe RIQUIER
	Charles CARPENTIER	Guy RUELLE		Jean-Marie LEPAGE	Jacky LELEU
	Daniel VERCLEYEN	Gérard MARTINEAU		Alain DEFEBVIN	Jean BERTHIER
CRECY EN PONTTHIEU	Pierre SAVOIE	Jean-Marc TRUNET	SANTERRE ET VALLEE DE LA LUCE	Ghislain FOURNET	André RIGOLLE
	Robert GUERLIN	Jean-Robert LEBORGNE		Eric DESROUSSEAUX	Hubert CAPELLE
HORNOY-POIX	James FROIDURE	Daniel NESLIN	PERONNE	David VERMEIL	Marilyne BARA
	Philippe DALLERY	Danièle HENON		Daniel DERLY	Maurice CLEMENT
	Marc DEWAELE	Jackie LECLERCO		Dominique CAMUS	Bernard GUILLEMONT
MOLLIENS-DREUIL	Jean-Paul COSETTE	Georges DESGARDINS	MONTDIDIER-EST	Franck BEAUVARLET	Gilles SAVREUX
	Jean-Claude BILLOT	Gaël CAUX		Gérard COMYN	Christophe DUMONT
	Gérard GÉRIN	Régis URQUIA		Emmanuel YZEBE	Patrick MORGE
NORD-VIMEU	Jean-Claude DAVERGNE	Denis ROUTIER	ROISEL-HATTENCOURT	Jean-Michel PAUX	Pierre HONDERMARK
	Denis DUROT	Alain BLANCHARD		Francis HOUSSE	Jean-Michel MARTIN
	Jean-Claude COPPIER	Armel CRAMET		Jackie OBLIN	Jean TRUJILLO
PONTHEU-MARQUEN-TERRE	Pierre BAMIERE	Léon-Guy SCHAEPE-LYNCK	ABBEVILLE	Luc ARNOULT	Annick HENRY
	Yves MONIN	Bruno BALESDENT		Nicolas DUMONT	Emilie CORNU-COULON
	René FOURNIER	Albert BERTHELOT		Jean-Marie HEMERLE	Jean-François COC-QUET
	Danielle RINDEL	Annie ROUCOUX		Alain PONCHEL	Herve GOURLAIN
NORD-AMIENS	Jean-Claude MORGAND	Christian BOCQUET	CORBIE	Maurice BREART	Francis HENIQUE
	Guy SAGUEZ	Michel FAUVEL		Alain BABAUT	Bernard DELEU
	Marc DEPRET	Claude DUFOUR	Jean DELABROYE	Christian LAVALLARD	
	Jean-Louis BRUXELLE	Alain DUCANGE	Christian VLAEMINCK	Pascal DESTRES	
	Frédéric PÉCOURT	Gérard PORQUEZ	Jean-Michel BLONDEL	Laurent NAUWINCK	
			MOREUIL	Alain PICARD	Dominique RAGOT
			NESLE	Jean DELENCLOS	Pierre BRUYER
			VILLERS-BRETONNEUX	José NIVELLE	Noël HERBIN

Principaux travaux réalisés par les concessionnaires au cours de l'année 2013 :

Localisation	Type de travaux	Montant
ERDF		
VILLE LE MARCLET	Poste source	869 995 €
ROYE	Poste source	280 994 €
DOULLENS	Poste source	107 689 €
GLISY/LONGUEAU	Poste source Quentois	104 172 €
MEAUTTE/ALBERT	Raccordement HTA ZAC Coquelicot	309 624 €
BEAUCHAMPS	Raccordement producteur éolien	263 702 €
ABLAINCOURT PRESSOIR		
VERMANDOVILLERS	Raccordement producteur SNC MES LES KERLES	160 429 €
LONGPRES LES CORPS SAINTS	Plan Aléas Climatique Départ Longpres	127 658 €
BOURSEVILLE	Plan Aléas Climatique Départ Bourseville	106 084 €
FRESSENNEVILLE	Raccordement éolien Ferme de Nibas	79 857 €
VOYENNES	Déplacement d'ouvrage SCEA TUIPIGNY	70 038 €
ROYE	Renouvellement HTA souterrain CPI Départ Roye	63 071 €
	Renouvellement départ Roye Poste source Roye	48 419 €
	Raccordement client C4	36 214 €
CORBIE		
LE MESGE/SOUES	Plan Aléas Climatique Départ Quesnoy	336 468 €
MESNIL SAINT GEORGES	Plan Aléas Climatique Départ Mesnil	160 630 €
SAINT SAUFLIEU	Plan Aléas Climatique faible section Départ Hébecourt	57 518 €
FORT MAHON PLAGE	Déplacement lignes HTA et BT	50 436 €
ARGOEUVES	Raccordement individuel sur extension	43 137 €
LA FALOISE/MESNIL SAINT GEORGES	Plan Aléas Climatique faible section Départ Mesnil	41 341 €
ROYE	Raccordement lotissement	32 552 €
VILLERS BRETONNEUX	Raccordement lotissement	28 277 €
ABBEVILLE	Raccordement collectif de 18 logements OPH	22 528 €
COULONVILLERS	Renouvellement des réseaux basse tension	21 376 €
SICAE de la Somme et du Cambrasis		
ESCAUDOEUVRES	Renouvellement ligne BT 400V	22 107 €
SUZANNE	Renouvellement ligne HTA Eclusier-Maricourt	619 064 €
	Renouvellement ligne HTA Thun St Martin-Iwuy	176 769 €
	Renouvellement ligne HTA Domart-Cachy	456 354 €
CAIX	Renouvellement du tableau HTA poste Caix Cuve	62 452 €
FRESNOY LES ROYE	Renouvellement du tableau HTA	14 125 €
En cours de réalisation au 31/12/2013		
ROISEL	Renouvellement du poste Castille	7 000 €
FEUILLERES FRISE ECLUSIER	Renouvellement de la ligne HTA	1 010 €
ROISEL	Renouvellement du poste CASTOR	1 200 €
GUIZANCOURT QUIVIERES		
DOUVIEUX	Renouvellement de la ligne HTA	300 000 €
DEMUIN	Renouvellement de la ligne HTA	74 000 €
ASSAINVILLERS ROLLOT	Renouvellement de la ligne HTA	300 000 €

Programme travaux HTA des concessionnaires

En complément des travaux de raccordement et de renforcement indispensables pour la desserte des clients, les concessionnaires investissent selon des programmes pluriannuels, pour améliorer et renouveler (majoritairement en souterrain) les réseaux HTA, depuis les postes sources jusqu'aux transformateurs du réseau basse tension.

ERDF

2014

PONT NOYELLES	Obsolescence HTA aérien
L'ETOILE	Climatique HTA aérien
OUTREBOIS	Obsolescence HTA aérien
BEALCOURT	Climatique HTA aérien
SOYECOURT	Continuité d'alimentation réseau
FERRIERES	Obsolescence HTA aérien
FROHEN SUR AUTHIE	Obsolescence HTA aérien
LE CROTOY	Continuité d'alimentation réseau
FEUQUIERES EN VIMEU	Obsolescence HTA souterrain
MOREUIL	Automatisation
FONTAINE SUR SOMME	Climatique HTA aérien

2015

POULAINVILLE	Climatique HTA aérien
ARGOULES	Climatique HTA aérien
HANGEST SUR SOMME	Climatique HTA aérien
ESTREES DENIECOURT	Obsolescence HTA aérien
BEAUQUESNE	Levée de contraintes HTA

SICAE de la Somme et du Cambrasis

2014

DOUVIEUX MONCHY LAGACHE	Renouvellement ligne HTA 20 KV
FARGNY CURLU	Renouvellement ligne HTA 20 KV
HEUDICOURT	Renouvellement des dérivations HTA 20 KV
LA NEUVILLE LES BRAY	Renouvellement du poste
ROIGLISE	Renouvellement des dérivations HTA 20 KV
FOLIES	Renouvellement du poste Eglise
CHAMPIEN	Renouvellement des dérivations HTA 20 KV
BECQUIGNY LABOISSIERE	Renouvellement ligne HTA 20 KV
HANGEST EN SANTERRE	Renouvellement du tableau HTA du poste Prangère

Les élus de la FDE 80

La FDE 80 est administrée par un Comité Syndical constitué de 65 membres désignés par les adhérents (16 SIER et les Communes d'ABBEVILLE, CORBIE, DOULLENS, MOREUIL, NESLE et VILLERS BRETONNEUX) qui se réunit plusieurs fois dans l'année pour prendre les décisions importantes. Pour beaucoup de décisions le Comité a donné pouvoir au Bureau.

Composition du Bureau de la FDE 80

Mr Jean Claude MORGAND, Président de la FDE 80
 Mr Daniel DERLY, 1er Vice-président de la FDE 80
 Mr Jean Claude DAVERGNE, 2ème Vice-président de la FDE 80
 Mr Jackie PILLON, 3ème Vice-président de la FDE 80
 Mr Ghislain FOURNET, 4ème Vice-président de la FDE 80
 Mr Jean Marie MACHAT, 5ème Vice-président de la FDE 80
 Mr Daniel LAURENT, 6ème Vice-président de la FDE 80
 Mr François DELECOLLE, 7ème Vice-président de la FDE 80
 Mr Jean Paul COSETTE, 8ème Vice-président de la FDE 80
 Mme Agnès DIEUDONNE, Secrétaire
 Mrs Pierre SAVOIE, James FROIDURE, Pierre BAMIERE,
 Gérard COMYN, Jean Michel PAUX, Jacques DE COLNET,
 membres du Bureau.



Le Bureau et le Comité s'appuient sur le travail des Commissions qui préparent les décisions, dont chacune est présidée par un Vice-président de la Fédération.

Le Bureau se réunit généralement une fois par mois (12 réunions en 2013).

8 Commissions

Commission Administration Générale et Finances, présidée par Mr Daniel DERLY.
 Commission Maîtrise de la Demande en Energie, Energie Renouvelable, Environnement, Eclairage Public et Conseil Energétique, présidée par Mr Jean Claude DAVERGNE.
 Commission Appels d'Offres, présidée par Mr Jackie PILLON.
 Commission Programmation Travaux, présidée par Mr Ghislain FOURNET.
 Commission Consultative des Services Publics Locaux d'Electricité et de Gaz, présidée par Mr Jean Marie MACHAT.
 Commission de Réorganisation Départementale, présidée par Mr Daniel LAURENT.
 Commission Communication, Systèmes d'Informations Géographiques, et Communications Electroniques, présidée par Mr François DELECOLLE.
 Commission de Délégation de Service Public, présidée par Mr Jean Paul COSETTE.

Le Comité Syndical, organe délibérant du Syndicat, s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2013 :

- Le 16 janvier 2013
- Le 17 mai 2013
- Le 17 octobre 2013
- Le 13 décembre 2013

Principales décisions prises au cours de l'année 2013 :

- Budget Primitif 2013 et décisions modificatives,
- Adhésion des villes : ROYE, ROSIERES EN SANTERRE
- Signature d'un contrat de concession gaz avec TOTALGAZ, SICAE de la Somme et du Cambrasis
- Lancement d'un appel d'offres pour le marché pour entretien de l'éclairage public pour les secteurs 10 et 12
- Indexation du coefficient applicable à la TCFE 2013 (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité),
- Participation de la FDE à la protection sociale complémentaire des agents (santé et prévoyance)
- Propriété des infrastructures de génie civil de communications
- Avenants au contrat de concession ERDF :
 - * intégration des villes
 - * protocole nationale FNCCR/ERDF
 - * répartition de la maîtrise d'ouvrage
- Réorganisation départementale : nouveaux statuts
- Infrastructures de charges des véhicules électriques
- Traité de concession avec GAZELEC de PERONNE pour la commune de Doingt Flamicourt
- Appel d'offres pour le marché à bon de commandes 2014/2017



J.C. MORGAND
Président de la FDE
SIER NORD AMIENS



D. DERLY
Vice Président FDE
SIER PERONNE



J.C. DAVERGNE
Vice Président FDE
SIER NORD VIMEU



J. PILLON
Vice Président FDE
SIER
ALBERT DOULLENS



G. FOURNET
Vice Président FDE
SIER SANTERRE
VALLEE DE LA LUCE



J.M. MACHAT
Vice Président FDE
SIER ST VALERY
SUR SOMME



D. LAURENT
Vice Président FDE
SIER BERNAVILLE
DOMART PICQUIGNY



F. DELECOLLE
Vice Président FDE
SIER SUD AMIENS



J.P. COSETTE
Vice Président FDE
SIER MOLLIEUX DREUIL



A. DIEUDONNE
Membre du Bureau FDE
SIER CHAULNES



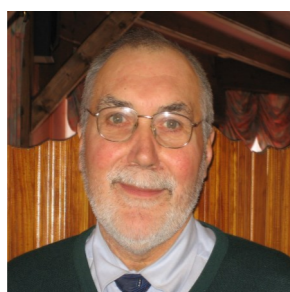
P. SAVOIE
Membre du Bureau FDE
SIER CRECY EN PONTHEIU



J. FROIDURE
Membre du Bureau FDE
SIER HORNOY POIX



P. BAMIÈRE
Membre du Bureau FDE
SIER PONTHEIU
MARQUENTERRE



G. COMYN
Membre du Bureau FDE
SIER MONTDIDIER



J.M. PAUX
Membre du Bureau FDE
SIER ROISEL
HATTENCOURT



J. DE COLNET
Membre du Bureau FDE
SIER SUD VIMEU

Faits marquants en 2013

Au niveau national :

Un seul point important a marqué le paysage national.

Relations entre la FNCCR et ERDF

Le 18 septembre 2013, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) a signé un protocole avec ERDF.

Ce protocole est important à plusieurs titres. Il restaure un authentique partenariat mis à mal par des années de malentendus.

Il apporte des avancées significatives comme la coordination pluriannuelle des investissements, le lissage des redevances versées par ERDF et l'amélioration de la transparence.

Il permet de maintenir la solidarité entre les territoires urbains et ruraux dans la mesure où l'électricité renouvelable est produite massivement dans les campagnes et consommée dans les villes.

Au niveau local :

En 2013, des conventions ont été signées au cas par cas avec ERDF qui laisse à la FDE 80 la maîtrise d'ouvrage sur des travaux prévus par ERDF, où les réseaux de communications électroniques ou d'éclairage public sont à reprendre également.

Signature d'une convention de mise à disposition de données numériques géoréférencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité sur le territoire de la FDE80.

Signature d'une convention pré-étude raccordement lors de demande des communes d'étude concernant un PLU, une Zone d'activité, étude importante.

Signature d'un avenant au contrat de concession, relatif au versement par ERDF aux autorités concédantes maîtres d'ouvrage de travaux de raccordement de la part couverte par le tarif (PCT) pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Les relations avec ERDF contribuent au respect des termes du contrat de concession et sont propices à une activité de partenariat.

L'augmentation du périmètre de la FDE 80 :

En 2013, 2 communes ont rejoint la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme : ROYE et ROSIERES EN SANTERRE.

Une commune, DURY a demandé également son adhésion à la FDE 80.

L'adhésion de ces communes répond à l'objectif du législateur qui est la création d'une autorité concédante de taille départementale.

Ce principe est affirmé dans la loi N°2006-1537 du 7 décembre 2006 qui par son article 33 incite au regroupement des autorités organisatrices d'un syndicat unique pour l'ensemble du territoire départemental ou de plusieurs départements contigus.

Cette disposition devrait aboutir à terme à une réduction importante au niveau national du nombre de concessions.

A ce jour, au niveau national, il reste 736 concessions dont 537 communales et 199 intercommunales.

Dans le département de la Somme, au 31 décembre 2013, il reste 17 concessions.

En 2014, il en restera au maximum 16, après l'adhésion de la commune de DURY à la FDE80.

Ce regroupement à la taille départementale permet :

- Un regroupement des moyens techniques et un savoir faire adaptés à la mission de distribution publique d'électricité. Il permet de créer une structure qui possède un poids économique pertinent rassemblant à la fois des zones rurales et urbaines.
- De préserver la solidarité territoriale et l'universalité de la desserte en électricité qui n'est efficace que si elle est mise en œuvre à grande échelle (au moins à la taille départementale) de façon à ne pas créer les conditions d'une fracture électrique politiquement inacceptable.
- D'assurer un meilleur suivi de la qualité du service public et mettre des observatoires pertinents de contrôle des réseaux et du bon accompagnement des missions de service public.
- De renforcer :
 - * le pouvoir de négociation avec les concessionnaires. Le service sera moins coûteux et plus efficace.
 - * l'optimisation de la mutualisation des ressources financières.
 - * l'augmentation de la redevance permettra de réaliser plus d'investissements sur le réseau.

Toutes les communes adhérentes vont en bénéficier.

Les partenaires de la FDE 80

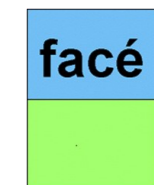
Une convention de partenariat lie la Fédération au Département qui soutient financièrement dans le cadre du développement territorial les travaux de renforcement des réseaux électriques en zone rurale, d'éclairage public de maîtrise de la demande en énergie, et de développement des énergies renouvelables.

Le cadrage national des concessions électriques impose que les renforcements soient à la charge des concessionnaires dans les communes en régime urbain, et de la collectivité (commune et Fédération) dans les communes en régime rural (709 communes dans le département). Par solidarité sur le territoire départemental, le Département aide la Fédération et les communes rurales à renforcer les réseaux électriques pour maintenir une qualité d'électricité convenable en zone rurale par rapport à celle des zones urbaines. A ce titre le Département a investi 539 971€ en 2013. D'autres partenariats sont actifs sur la numérisation du cadastre, les requalifications paysagères en vallée de la Somme, la maîtrise de la demande en énergie.

En 2013, des solutions alternatives à des projets de renforcement ont été mises en place dans le cadre de ce partenariat avec un soutien financier du Conseil Général.



La Fédération Départementale d'Énergie de la Somme adhère à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies qui regroupe des collectivités territoriales compétentes dans le domaine de l'électricité, du gaz, de l'eau, de l'assainissement et des déchets. La Fédération Nationale apporte une aide d'expertise, négocie au nom des adhérents des accords cadres et intervient auprès des pouvoirs



Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification aide financièrement la FDE à réaliser des travaux de renforcement, de sécurisation et d'effacement sur les communes rurales. Ce fonds national, devenu depuis le 1er janvier 2012 un Compte d'Affectation Spécial (CAS-FACE) au Budget de l'Etat, est financé par un prélèvement sur le tarif d'utilisation des réseaux et est ensuite redistribué dans les départements pour les besoins de financement des travaux des communes rurales.

ADEME

Des actions sont menées ensemble pour mieux maîtriser la demande en énergie et développer où c'est possible les productions d'énergies renouvelables.



Le Service Maîtrise de la Demande en Énergie a été mis en place en 2011 avec le soutien financier de l'ADEME et du Conseil Régional.

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE
DE LA SOMME

Pôle Jules Verne
2 rue du Capitaine Némo

80440 BOVES

Tél : 03.22.95.82.62

Fax : 03.22.95.82.52

E-mail : fde80@fde-somme.fr

Site internet : www.fde-somme.fr



Les Elus
Les Ressources Humaines
La Communication
Les Concessions et les Taxes
Les Elements Financiers
Les Marchés Publics

Installation du SIG :

Les premières livraisons du prestataire IMAGIS ont eu lieu au cours de l'année 2013, permettant au service SIG de commencer à intégrer des données. En parallèle, les premières simulations d'intégration des plans RAT fournis par les entreprises titulaires de marchés de travaux pour la Fédération, ont été menées pour définir le cahier des charges à respecter pour une intégration rapide et fonctionnelle de tous les ouvrages nouvellement créés par la Fédération. Une convention a été signée avec le concessionnaire ERDF pour pouvoir disposer de la cartographie « Moyenne Echelle » des ouvrages Basse Tension et Haute Tension de la concession.

Numérisation du cadastre :

La numérisation du cadastre, pour laquelle la Fédération contribue financièrement dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat, la Région de Picardie, l'Agence du Grand Amiénois et le Conseil Général de la Somme, s'est poursuivie pour aboutir à 414 communes numérisées à la fin de l'année 2013, l'objectif contractualisé étant pour la Fédération de disposer de l'ensemble des communes du département pour 2016.

Ce cadastre numérisé est intégré, au fur et à mesure des livraisons, dans le SIG pour enrichir le fond cartographique et permettre à la Fédération de disposer d'éléments pour mener à bien ses projets (plans parcellaires et données liées sur la propriété : noms et adresses des propriétaires...)

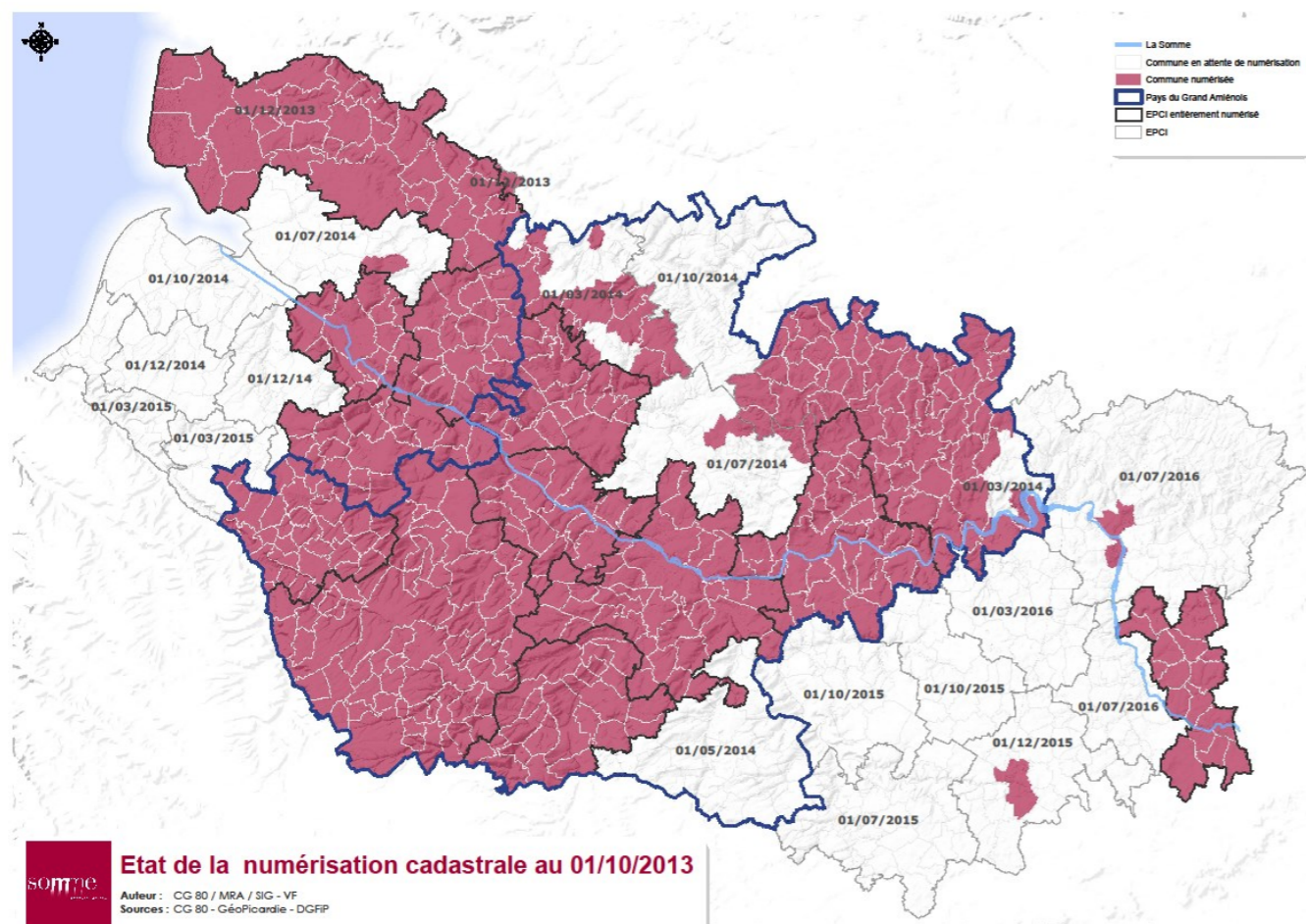
Gestion des DT / DICT :

Le service SIG a également répondu à 3 879 Déclarations de Projet de Travaux et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux, déposées sur le guichet unique Ineris par les entreprises intervenant en travaux sur le domaine public, pour contribuer à la sauvegarde des ouvrages d'éclairage public sur le territoire des communes ayant confié l'entretien de leur éclairage public à la Fédération. Ce nouveau service a été pris en charge financièrement par la Fédération en toute transparence pour les communes concernées, leur enlevant cette contrainte inhérente à tout propriétaire d'ouvrages situés en domaine public, sachant que l'éclairage public est classé en réseau sensible avec des exigences fortes en terme de qualité de réponse. Cette démarche a permis d'atteindre l'objectif de zéro dommage sur les ouvrages confiés en entretien à la Fédération.



Mise en place d'un poste de transformation.

LA NUMERISATION CADASTRALE



Aménagement de la place de la commune

La compétence gaz est exercée depuis 2006 par la FDE80 qui est l'autorité organisatrice pour 615 communes du département, et signataire à ce titre de contrats de concession pour la distribution de gaz dans les communes.

Suite aux différents appels à la concurrence lancés par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, le nombre de communes desservies est passé de 117 en 2006 à 127 au 31/12/2012 et 132 au 31/12/2013, 5 communes ont ainsi pu obtenir la mise en place d'un réseau de distribution publique de gaz en 2013 et 166 communes sont en étude de desserte dont 156 avec une desserte en gaz propane et 10 en gaz naturel.



La Fédération organise la distribution publique de gaz par délégation à des concessionnaires qui ont en charge la réalisation de la totalité des investissements et l'exploitation du réseau mis en place.

On distingue 2 types de gaz utilisés pour la desserte :

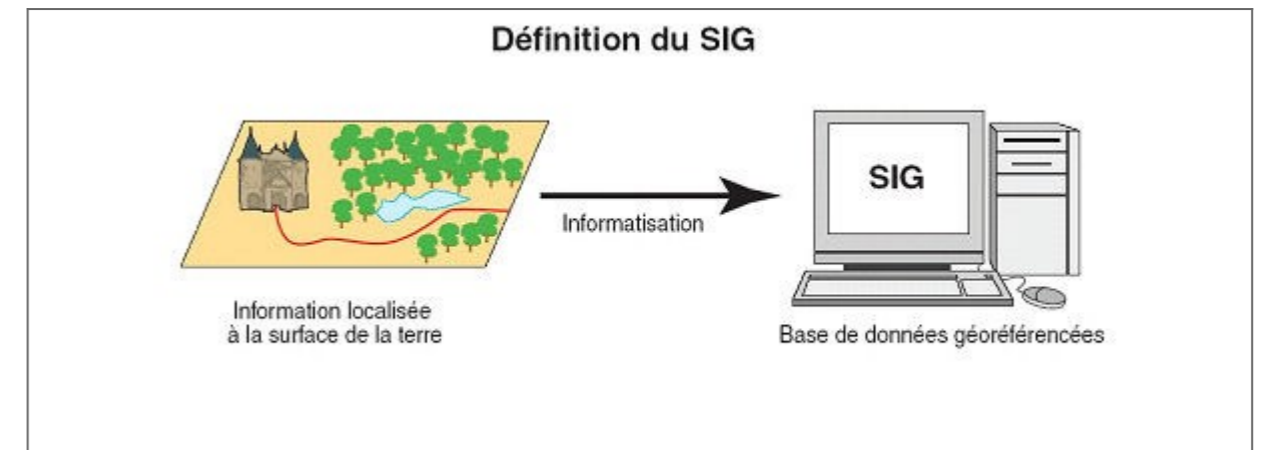
- Le gaz naturel dont les réseaux de distribution sont raccordés au réseau national de transport (GRT Gaz) et où le client a le choix de son fournisseur.
- Le gaz propane : le raccordement au réseau de transport étant trop long et coûteux, des cuves collectives de gaz propane sont installées dans le village alimentant les clients du réseau.

La distribution de gaz
 La distribution de gaz
 Les opérateurs
 Les contrats de concession

Propriétaire de près de 10 000 km de réseau électrique et de 800 km de réseau gaz, la Fédération ne peut se passer d'un système d'informations géographiques performant, qui doit également lui permettre de gérer les réseaux d'éclairage public, dont elle gère l'entretien et les fourreaux de communications électroniques qui lui appartiennent.



Le SIG
 Le SIG
 Système d'Informations Géographiques

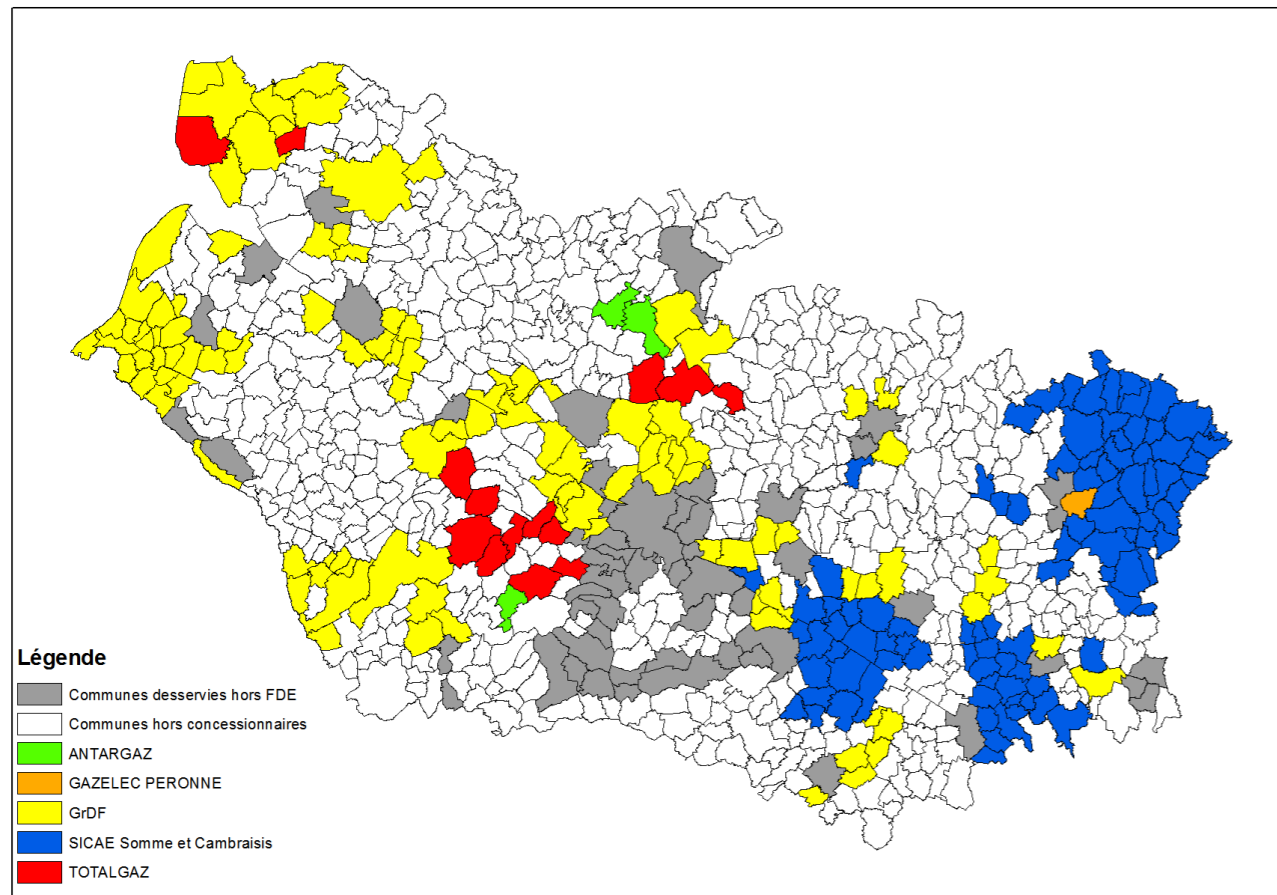


LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

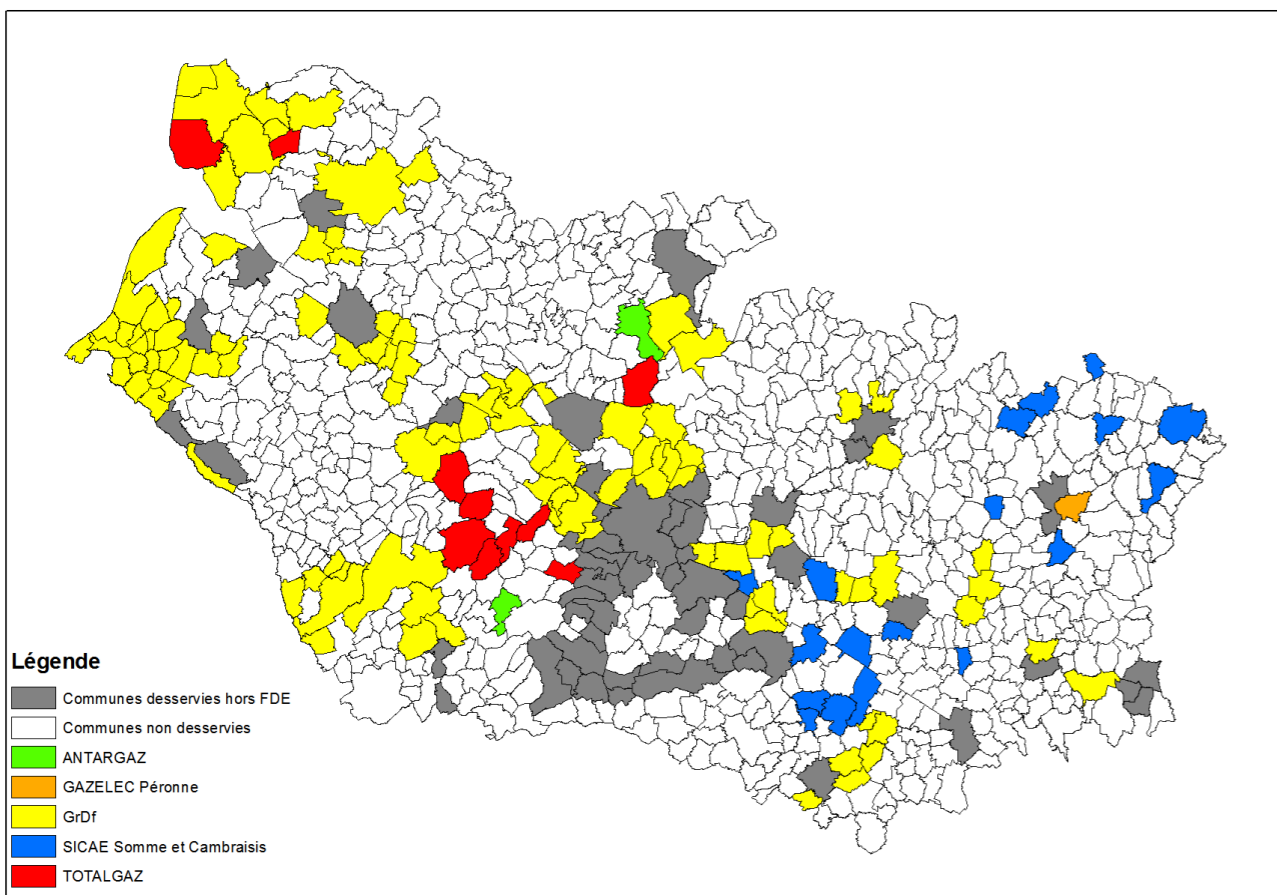
Communes en Concession gaz classées par Concessionnaires au 31/12/2013

Communes desservies	Communes desservies en 2013	Communes non desservies au 31/12/2013	
ANTARGAZ	FRIAUCOURT	ALLAINES	MARQUAIX
CANDAS	FRIVILLE ESCARBOTIN	ARVILLERS	MESNIL BRUNTEL
FIENVILLERS	GAUVILLE	BALATRE	NESNIL EN ARROUAISE
QUEVAUVILLERS	GLISY	BEAUCOURT EN SANTERRE	MEZIERES EN SANTERRE
	GUERBIGNY	BEAUFORT EN SANTERRE	MOISLAINS
GrDF	GUILLAUCOURT	BERNES	MONCHY LAGACHE
ABLAINCOURT PRESOIR	HARBONNIERES	BIARRE	NURLU
AILLY SUR SOMME	HAUVILLERS OUVILLE	BILLANCOURT	PIERREPONT SUR AVRE
AIRAINES	HOMBLEUX	BOUVAINCOURT EN VERMANDOIS	POEUILLY
ALLENAY	HORNOY LE BOURG	BRIE	PUNCHY
ARGOEUVES	LA CHAUSSEE TIRANCOURT	BUIRE COURCELLES	PUZEAUX
AUBIGNY	LAFRESGUIMONT ST MARTIN	BUSSU	QUIVIERES
AULT	LE CROTOY	CAIX	RETHONVILLERS
AVELUY	LE QUESNE	CARREPUIS	ROIGLISE
AYENCOURT	LE TITRE	CARTIGNY	ROISEL
BEAUCAMPS LE VIEUX	L ETOILE	CAYEUX EN SANTERRE	RONSSOY
BEAUCHAMPS	LIERCOURT	CHAMPIEN	ROUVROY EN SANTERRE
BEAUQUESNE	LIGNIERES	COMBLES	SAILLY SAILLISEL
BEAUVAL	LIOMER	CONTOIRE	ST CHRIST BRIOST
BELLENCOURT	MAREUIL CAUBERT	CREMERY	SOREL
BELLOY SUR SOMME	MEAULTE	CRESSY OMENCOURT	TEMPLEUX LA FOSSE
BERTANGLES	MENESLIES	CHURCHY	TEMPLEUX LE GUERARD
BERTEAUXOURT LES THENNES	MERS LES BAINS	DAVENESCOURT	TERTRY
BETHENCOURT SUR MER	MESNIL ST NICAISE	DEMUIN	TINCOURT BOUCLY
BETTENCOURT RIVIERE	MONTONVILLERS	DEVISE	UGNY L EQUIPEE
BLANGY TRONVILLE	MOUFLERS	DRIENCOURT	VERPILLERES
BOUILLANCOURT EN SERY	NAMPONT	EPEHY	VILLERS AUX ERABLES
BOURSEVILLE	NEUVILLE COPPEGUEULE	EQUANCOURT	VILLERS FAUCON
BOUTTENCOURT	OUST MAREST	ERCHEU	VILLE SUR ANCRE
BOUVAINCOURT SUR BRESLE	PICQUIGNY	ESTREES MONS	VOYENNES
BOUZINCOURT	PONT REMY	ETALON	VRAIGNES EN VERMANDOIS
BREILLY	POULAINVILLE	ETRICOURT MANANCOURT	VRELY
BROCOURT	QUEND	FINS	WARVILLERS
CAMBRON CARDONNETTE	RAINNEVILLE	FLAUCOURT	YTRES
CAYEUX SUR MER	RUE	FOLIES	TOTALGAZ
CHAULNES	SAILLY FLIBEAUCOURT	FONCHES FONCHETTE	ARRY
CHEPY	ST GERMAIN SUR BRESLE	FRESNOY EN CHAUSSEE	BOUGAINVILLE
COISY	ST OUVEN Lotissement propane	FRISE	
	ST QUENTIN LAMOTTE CROIX AU		
CONDE FOLIE	BAILLY	GENTELLES	BOVELLES
CRECY EN PONTHEIU	ST VALERY SUR SOMME	GRUNY	BRIQUEMESNIL FLOXCOURT
CROIXRAULT	SAVEUSE	GUENCOURT SAULCOURT	CLAIRY SAULCHOIX
DARGNIES	THENNES	HALLU	HERISSART
DOMART SUR LA LUCE	THIEULLOY L ABBAYE	HANCOURT	MOLLIENS DREUIL
EAUCOURT SUR SOMME	TULLY	HANGEST EN SANTERRE	NAOURS
EMBREVILLE	VALINES VAUCHELLES LES QUENOU	HARGICOURT	QUESNOY SUR AIRAINES
EPAGNE EPAGNETTE	VAUDRICOURT	HATTENCOURT	REVELLES
EPLESSIER	VERCOURT	HERBECOURT	RIENCOURT
ESTREES DENIECOURT	VILLE LE MARCLET	HERLY	ST QUENTIN EN TOURMONT
ESTREES LES CRECY	VILLERS BOCAGE	HERVILLY	SAISSEVAL
ETELFAY	VILLERS SUR AUTHIE	HESBECOURT	TALMAS
FAVEROLLES	VRON	HEUDICOURT	
FEUQUIERES EN VIMEU	WARSY	IGNAUCOURT	GAZELEC DE PERONNE
FLESSELLES	WIENCOURT L EQUIPEE	LEMPIRE	
FLIXECOURT	WOIGNARUE	LE PLESSIER ROZAINVILLERS	DOINGT-Flamicourt
FORT MAHON PLAGE	WOINCOURT	LE QUESNEL	
FOUILLOY	YZENGREMER	LIANCOURT FOSSE	
FRESSENNEVILLE		LIERAMONT	
FRIAUCOURT	SICAE Somme et Cambrasis	LONGAVESNES	
FRIVILLE ESCARBOTIN	AIZECOURT LE BAS	MARCELCAVE	
GAUVILLE	AIZECOURT LE HAUT	MARCHE ALLOUARDE	

CARTE DEPARTEMENTALE DES GESTIONNAIRES DE LA DISTRIBUTION DE GAZ



CARTE DEPARTEMENTALE DES COMMUNES DESSERVIES EN GAZ NATUREL ou GAZ PROPANE



LES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

La seconde période des Certificats d'Economies d'Energie qui était initialement prévue sur 3 ans (2011-2012-2013) est prolongée d'une année et prendra fin le 31/12/2014.

La procédure de constitution et de dépôt d'un dossier CEE reste inchangée depuis le 1er janvier 2013 :

- Faire parvenir le projet (**devis non accepté**) à la FDE 80 par l'intermédiaire de l'adresse mail dédiée aux CEE
fde80@capitalenergy.fr
- Accepter l'offre d'achat des CEE émise par Capital Energy. (document envoyé par mail)
- Procéder à la réalisation des travaux
- Fournir une copie de la facture définitive
- Faire compléter par l'entreprise l'attestation de fin de travaux fournie par Capital Energy.

Perspectives 2015

Philippe MARTIN a fait une annonce officielle en décembre 2013, concernant la mise en place d'une troisième période des CEE entre 2015 et 2017, soit 3 ans, avec une obligation de 660 TWh Cumac .

Révisions des fiches standardisées

- prise en compte de nouvelles références de marché
- Respect de la directive efficacité énergétique
- Harmoniser et aligner leurs exigences sur celles d'autres dispositifs (crédit d'impôt)

Un nouveau seuil de 50 GWh Cumac

Le seuil de dépôt d'un dossier auprès du Pôle National des CEE qui était pour la seconde période de 20 GWh Cumac passerait à 50 GWh Cumac pour la 3ème période. D'où l'intérêt pour les collectivités locales de se regrouper.

Les textes réglementaires relatifs à la troisième période des CEE, devraient paraître d'ici l'été 2014.

En 2013, la FDE 80 a déposé 23 dossiers auprès du Pôle National des Certificats d'Economies d'Energie pour validation, représentant 19 391 362 kWh Cumac.

Le Pôle National des CEE ayant accusé un retard considérable dans le traitement des dossiers, les dossiers 2012 restés en instance et les dossiers déposés en 2013 ne seront validés qu'au cours du 1er trimestre 2014.

Un recensement des dossiers validés depuis la 1ère période des CEE (2006-2010) jusqu'en juin 2013 a permis de démontrer que la Fédération Départementale d'Energie de la Somme a obtenu 136 GWh Cumac de certificats, soit 500 000 € de recette pour les collectivités du département.

Certificat d'Economie d'Energie



Comparaison économique solution alternative et renforcement classique

Exemple de Bettencourt St Ouen : pose d'un équilibreur de réseau objectif différer un renforcement dans l'attente de projets d'urbanisme dans les cinq ans à venir.

	Equilibreur de réseau (€ HT)	Renforcement classique (€ HT)
Etude, maîtrise d'ouvrage	3270 €	2400 €
Travaux	4850 €	48000 €
Total	8120 €	50400 €
Total subvention ou PCT	4095 €	17136 €
Reste à charge FDE	4025 €	32864 €

PCT : Part Couverte par le Tarif

Dossier FACE MDE-réseau:

Un dossier a été déposé en fin d'année 2013, le FACE a accordé à la FDE80 un montant d'aide de 42 500€ pour 5 projets de MDE-réseau sur la période 2014-2016.

Marché public :

Un marché est en cours de rédaction afin de réaliser des projets de MDE-réseau pour les quatre années à venir.

Réseau de chaleur :

Le premier transfert de compétence a été réalisé en mars 2013 par la commune de Saint-Valery-sur-Somme pour un réseau de chaleur d'environ 2MW dont l'objet est d'alimenter l'hôpital, la maison de retraite, le centre d'accueil, le collège, des logements, un gymnase, 2 écoles, une crèche et un hôtel. L'étude de faisabilité a été lancée en juin 2013 suite à une étude de pré-faisabilité commandée par le Conseil Général de la Somme qui montrait un bon potentiel sur la commune. Les conclusions de l'étude ont été rendues fin décembre 2013.

La ville de Roye adhère à la FDE en août 2013 et sollicite des études complémentaires sur 2 projets de réseau de chaleur dont des études de pré-faisabilité avaient aussi été réalisées par le CG80.

La ville de Nouvion a quant à elle délibéré pour le transfert de compétence en juillet 2013 et une étude d'opportunité a été réalisée en interne avec des conclusions indiquant la pertinence du réseau de chaleur.

Aussi, un appel d'offre a été lancé en décembre 2013 pour l'étude de faisabilité dans les communes de Roye et Nouvion en Ponthieu.

Réalisations supplémentaires :

- Réalisation des études de pré-faisabilité dans les communes de Saint Ouen, Saint Blimont et Fort Mahon
- Présentation du projet aux élus de la commune de Corbie en vue d'un futur transfert de compétence.

Evolution :

Dans le cadre du développement du véhicule électrique, la FDE 80 engage la réalisation d'un schéma directeur d'exploitation d'infrastructures de charge à l'échelle départementale.

Avec la disparition des tarifs réglementés du gaz, la FDE 80 réfléchit sur l'organisation d'un groupement de commandes d'achat d'énergie ouvert à tous les acheteurs publics du département de la Somme.

Futur bâtiment de la FDE

Dans le cadre des études concernant le futur bâtiment de la FDE :

- une Analyse du Cycle de Vie (ACV) a été réalisée avec le concours de l'ADEME pour évaluer les impacts environnementaux du bâtiment en vue de les atténuer
- une étude sur les différentes possibilités de système de chauffage (Pompe à chaleur électrique ou gaz, cogénération, chaudière gaz à condensation...) a été réalisée.

En janvier 2013, lancement d'une DSP GAZ pour la desserte publique en gaz naturel ou gaz propane de 80 communes du département non alimentées. La signature des contrats de concession se fera en début d'année 2014. Signature le 18/12/2013 d'un traité de concession avec GAZELEC de PERONNE pour la desserte publique en gaz naturel de la commune de Doingt-Flamicourt.

Les Opérateurs :

GrDF : 4 contrats de concession pour la desserte publique en gaz principalement naturel de 108 communes et 1 commune en propane. 78 communes relèvent du contrat historique de l'ancien monopole GDF.



SICAE de la Somme et du Cambrasis : 6 contrats de concession pour la desserte publique en gaz de 96 communes dont 86 communes en gaz propane et 10 communes en gaz naturel.



TOTALGAZ : 3 contrats de concession pour la desserte publique de gaz propane de 14 communes



ANTARGAZ : 2 contrats de concession pour la desserte publique en gaz propane de 3 communes.

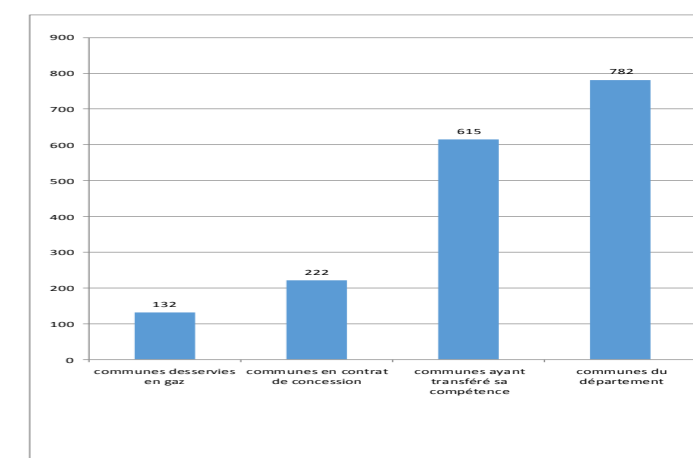
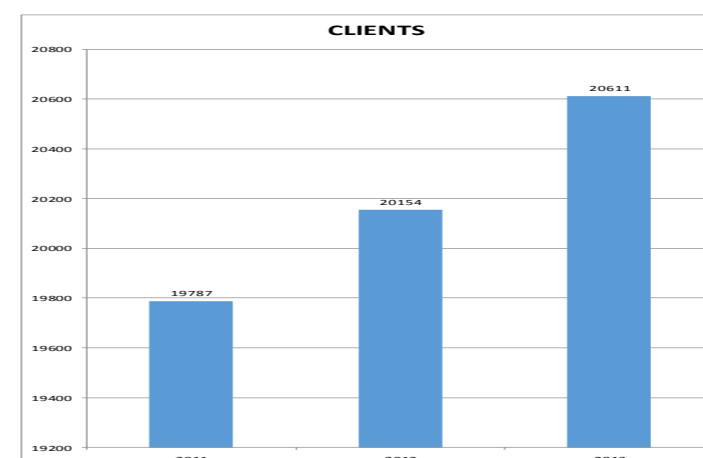
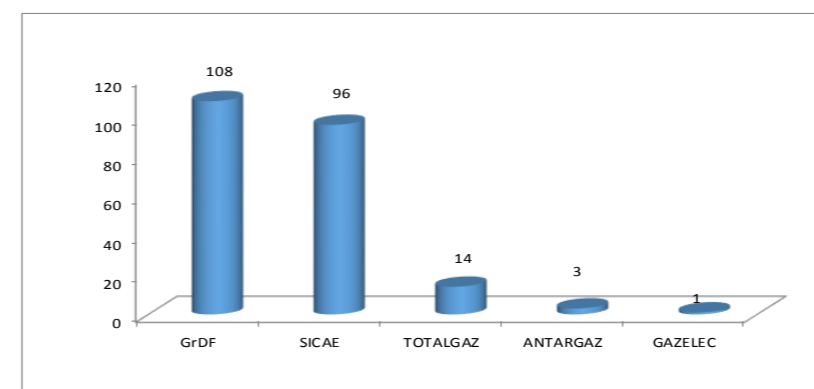


GAZELEC de PERONNE : 1 traité de concession pour la desserte publique en gaz naturel d'une commune.

Soit au 31/12/2013, 222 communes sous contrats de concession pour une desserte publique de gaz, dont 118 communes en gaz naturel et 104 communes en gaz propane.

Sur 782 communes du département, 615 communes ont transféré leur compétence gaz à la FDE 80 par l'intermédiaire de leur SIER, (Syndicat Intercommunal pour l'Energie).

Au 31/12/2013, pour l'ensemble du département, 186 communes sur 782 sont desservies en gaz naturel ou propane dont 132 communes par l'intermédiaire de la FDE 80.

Communes en contrat de concession par opérateur.

Les réseaux :

Dans certaines communes, un réseau de distribution publique de gaz naturel est mis en place, dans d'autres communes où le raccordement à un réseau de distribution publique de gaz naturel est trop distant, c'est un réseau de distribution publique de gaz propane qui est mis en place.

Longueurs des réseaux (km)

	SICAE	GrDF	Totalgaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL	
2011	29.02	748.17	5.84	2.5		785.53	
2012	42.61	761.14	6.23	2.5	5.19	812.48	
2013	45.10	768.77	11.36	2.5	5.19	832.92	+2.46
%							

Développement des réseaux (km)

	SICAE	GrDF	Totalgaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL
2011	20.62	14.36	0.49	0.00		35.47
2012	13.59	12.97	0.39	0.00		26.95
2013	2.49	7.63	5.13	0.00	5.19	20.44

Nombre de communes en contrat de concessions

	SICAE	GrDF	Totalgaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL
2011	95	107	8	3		213
2012	95	108	16	3		223
2013	96	108	14	3	1	222

Nombre de communes desservies

	SICAE	GrDF	Totalgaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL	
2011	12	99	6	2	1	120	
2012	17	101	6	2	1	127	
2013	18	101	10	2	1	132	+ 5 communes

Les Clients

	SICAE	GrDF	Totalgaz	Antargaz	Gazelec	TOTAL	
2011	233	19474	54	26		19787	
2012	359	19687	73	35		20154	
2013	450	19872	84	38	167	20611	+ 457 clients

La qualité

	2012	2013
Nombre d'incidents	285	244
Dont :		
Manque de gaz ou défaut pression	83	71
Fuite de gaz sans incendie ni explosion	140	114
Incidents avec incendie et/ou explosion	14	16
Incidents autre nature	48	43

En 2013, 724 millions de kWh ont été distribués à 20 611 clients contre 680 millions de kWh distribués à 20 154 clients en 2012.

Exemple de mise en service en 2013

Commune de :



Clair Saulchoix

Bougainville

Naours

Quesnoy sur Airaines

Communes	Syndicat	Population	Coût énergétique EP	Coût énergétique bâtiment	Coût total
RUE	8	3099		96 225 €/an	96 225 €/an
SAINT VALERY SUR SOMME	11	2785	40 669 €/an	61 433 €/an	102 102 €/an
VIGNACOURT	9	2279		82 988 €/an	82 988 €/an
VILLERS BOCAGE	9	1434	18 583 €/an	39 019 €/an	57 602 €/an
VILLERS CARBONNEL	15	307	4 354 €/an		4 354 €/an
		25401	174 835 €/an	621 634 €/an	796 469 €/an

Syndicats :			
1	Albert Doullens	8	Ponthieu Marquenterre
2	Bernaville Domart Picquigny	9	Nord Amiens
4	Crécy en Ponthieu	11	Saint Valery sur Somme
5	Hornoy Poix	14	Santerre Vallée de la Luce
6	Molliens Dreuil	15	Peronne
		16	Montdidier

MDE Réseau :

Résultats des études de terrain menées pendant l'hiver 2013

Deux Dossiers ont été sélectionnés pour faire l'objet de mesures et d'enquêtes terrain. Les deux sont liés à des projets d'extension avec raccordement. Un bureau d'étude Omega-watt a été mandaté pour connaître le besoin électrique des usagers, instrumenter leurs tableaux électriques pour observer l'évolution des chutes de tension et valider ou non la pose d'un équilibreur de réseau.

Un dossier a été étudié pour avis de Non renforcement sur la Commune de Chaulnes pour un projet d'extension avec raccordement. Le coût de cette étude a été de 150,00€ HT pour un renforcement évité de plus de 50 000€ HT.

Les deux études ont validé la mise en place d'équilibreur de réseau. Les travaux sont prévus pour début 2014.

Trois équilibreurs de réseau seront installés dans la Somme en 2014 :

Principe de fonctionnement :

L'équilibreur de réseau est branché en parallèle du réseau triphasé, à proximité du ou des usagers subissant les chutes de tension les plus fortes. Lorsqu'un usager situé en aval de l'équilibreur utilise un appareil électrique, une partie du courant transite dans le fil de neutre de l'équilibreur et permet d'éviter un déséquilibre entre les trois phases responsable de chutes de tension.



Communes	Syndicat	Population	Nombre d'équipements	Surface	Consommation	Coût
HANGEST EN SANTERRE	14	1012	8	1217 m ²	157 619 kWh/an	17 561 €/an
HEM HARDINVAL	2	356	3	532 m ²	53 804 kWh/an	6 451 €/an
HESCAMPS	5	486	1	283 m ²	22 145 kWh/an	2 283 €/an
HUMBERCOURT	1	255	4	334 m ²	92 477 kWh/an	11 863 €/an
LA CHAUSSEE TIRANCOURT	2	664	2	749 m ²	86 871 kWh/an	11 196 €/an
LANCHERES	11	1008	5	851 m ²	106 890 kWh/an	12 847 €/an
LAUCOURT	16	184	3	286 m ²	24 948 kWh/an	3 069 €/an
LE CROTOY	8	2320	4	1911 m ²	261 255 kWh/an	26 542 €/an
LIOMER	5	376	3	933 m ²	167 228 kWh/an	16 822 €/an
NIBAS	11	845	12	1807 m ²	138 702 kWh/an	18 417 €/an
NOUVION EN PONTHEIU	8	1235	8	1918 m ²	394 349 kWh/an	37 939 €/an
NOYELLES SUR MER	8	836	3	1037 m ²	152 739 kWh/an	22 180 €/an
PENDE	11	1135	6	1015 m ²	196 237 kWh/an	17 503 €/an
PIENNES ONVILLERS	16	343	5	755 m ²	30 878 kWh/an	7 168 €/an
		18425	116	27357 m ²	3471 837 kWh/an	378 942 €/an

Syndicats :	1	Albert Doullens	8	Ponthieu Marquenterre
	2	Bernaville Domart Picquigny	11	Saint Valery sur Somme
	5	Hornoy le Bourg	14	Santerre Vallée de la Luce
	6	Molliens Dreuil	16	Montdidier

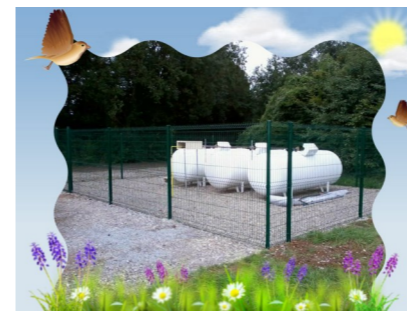
Conseil en Energie Partagé :

Depuis 2012, les communes ont la possibilité d'adhérer à ce service pluriannuel où les conseillers énergétiques de la FDE 80 ont une mission de conseil auprès des collectivités pour économiser l'énergie sur le long terme.

Après l'adhésion de 7 communes en 2012, 24 communes supplémentaires ont adhéré en 2013 représentant 25 000 habitants. 26 communes avaient leur rapport initial avant la fin décembre 2013 avec les résultats suivants.

Communes	Syndicat	Population	Coût énergétique EP	Coût énergétique bâtiment	Coût total
BEUCAMPS LE JEUNE	5	188	1 999 €/an	3 028 €/an	5 027 €/an
BRIQUEMESNIL FLOXICOURT	6	160	2 841 €/an	5 687 €/an	8 528 €/an
CAULIERES	5	211	4 149 €/an	1 521 €/an	5 670 €/an
CONTOIRE HAMEL	16	357	3 195 €/an	7 439 €/an	10 634 €/an
FORT MAHON PLAGE	8	1317		60 403 €/an	60 403 €/an
FRESNOY AU VAL	6	247	958 €/an	3 815 €/an	4 773 €/an
HANGEST EN SANTERRE	14	1012	6 074 €/an	17 561 €/an	23 635 €/an
HEM HARDINVAL	2	356	2 437 €/an	6 451 €/an	8 888 €/an
HUMBERCOURT	1	255	2 064 €/an	11 863 €/an	13 927 €/an
LA CHAUSSEE TIRANCOURT	2	664	5 159 €/an	11 196 €/an	16 355 €/an
LE CROTOY	8	2320	32 175 €/an	26 542 €/an	58 717 €/an
LIOMER	5	376	2 767 €/an	16 822 €/an	19 589 €/an
MONTAGNE FAYEL	6	172	2 881 €/an		2 881 €/an
NESLE		2505		8 007 €/an	8 007 €/an
NOUVION EN PONTHEIU	8	1235	11 765 €/an	37 939 €/an	49 704 €/an
NOYELLES SUR MER	8	836	6 032 €/an	22 180 €/an	28 212 €/an
PONCHES ESTRUVAL	4	109		7 022 €/an	7 022 €/an
PONT NOYELLE	9	728	10 094 €/an	14 741 €/an	24 835 €/an
POULAINVILLE	9	1300	4 200 €/an	33 774 €/an	37 974 €/an
QUERRIEU	9	688	6 174 €/an	27 530 €/an	33 704 €/an
QUESNOY SUR AIRAINES	6	461	6 265 €/an	18 448 €/an	24 713 €/an

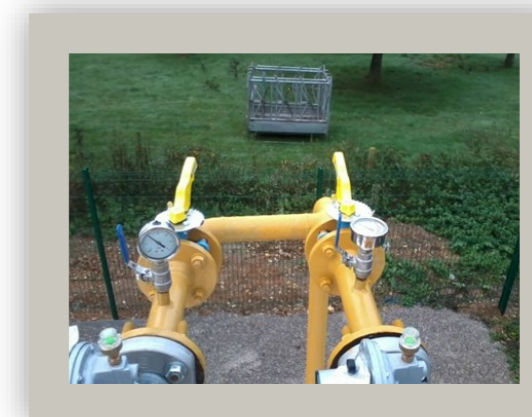
Exemples de travaux Gaz réalisés en 2013



Stockage de Clairly Saulchoix



Travaux réalisés dans la commune de REVELLES



Travaux réalisés dans la commune de NAOURS



Travaux réalisés à Quesnoy sur Araines



Travaux réalisés dans la Commune de NURLU



La délégation du Service Public de distribution de gaz

La distribution par concession du service public de distribution du gaz, consiste pour la collectivité organisatrice à confier la charge des travaux d'investissement et l'exploitation d'un réseau de distribution de gaz à un opérateur : le concessionnaire qui a l'exclusivité de ce service pendant la durée du contrat, moyennant le respect du cahier des charges, prévoyant notamment les conditions tarifaires.

Les travaux de réseau gaz sont entièrement pris en charge par le concessionnaire sans aucun impact financier pour la commune et pour la Fédération.

La durée du contrat de concession est suffisamment longue pour permettre au concessionnaire de financer ses investissements (souvent 30 ans) avec la distribution du gaz.

L'autorité concédante, la FDE 80, contrôle l'application et le respect du contrat de concession.

Les communes désirant bénéficier d'une éventuelle desserte publique de gaz, communiquent à la FDE 80 une délibération du Conseil Municipal, demandant à la FDE 80 d'engager les démarches, après s'être assurée que la commune a transféré sa compétence gaz au SIER auquel elle adhère.

La fourniture de gaz naturel

Le marché de la fourniture de gaz est de plus en plus ouvert à la concurrence, et en prévision de la fin du tarif réglementé pour les clients non domestiques, la Fédération lance une réflexion sur la constitution d'un groupement de communes pour l'achat de gaz naturel.

Un recensement des collectivités intéressées par ce groupement de communes a été lancé par la FDE en avril 2013 afin de répertorier les points de livraison et de cibler les quantités concernées.

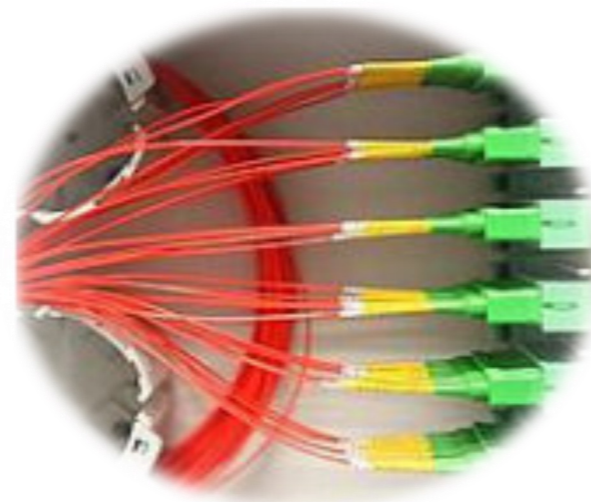
MARCHES PUBLICS

Fin des tarifs réglementés de gaz

Au 31 décembre 2014, les tarifs réglementés de gaz seront supprimés pour tous les clients dont le volume annuel de consommation gaz excède 200 MWh

Au 31 décembre 2015, le seuil sera abaissé à 30 MWh

La Fédération intervient sur les réseaux de communications électroniques lors des travaux d'extension, de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques pour permettre dans un premier temps une desserte en souterrain pour le réseau cuivre de France Télécom et ultérieurement la desserte souterraine par un réseau en fibre optique.



Communes	Syndicat	Population	Nbre de points lumineux	Consommation électrique	Coût
NEUILLY L'HOPITAL	8	319	66	12 054 kWh/an	1 351 €/an
NIBAS	11	845	159	80 840 kWh/an	7 368 €/an
NOUVION EN PONTHEIU	8	1235	275	104 946 kWh/an	11 765 €/an
PONT REMY	8	1463	289	137 710 kWh/an	14 459 €/an
SAINT BLIMONT	11	946	157	82 388 kWh/an	8 628 €/an
SAINT RIQUIER	8	1262	286	74 006 kWh/an	8 482 €/an
SAINT VALERY SUR SOMME	11	2785	1366	458 738 kWh/an	40 670 €/an
VILLERS SUR AUTHIE	8	393	66	17 084 kWh/an	2 106 €/an
YAUCOURT BUSSUS	8	219	29	4 423 kWh/an	718 €/an
		15 029	4220	1645 583 kWh/an	164 041 €/an

Syndicats : 5 Hornoy Poix 11 Saint Valery sur Somme
 6 Molliens Dreuil 14 Santerre Vallée de la Luce
 8 Ponthieu Marquenterre 16 Montdidier

Depuis juin 2013, un CEIR (ensemble de diagnostics énergétiques sur les bâtiments publics et sur l'éclairage public des communes volontaires sur un secteur défini) est en cours sur deux syndicats (SIER d'Hornoy-Poix et SIER de Molliens-Dreuil), 12 communes ont adhéré à la démarche soit un total de 9 300 habitants.

allumer et éteindre l'éclairage public. Le réglage des horloges astronomiques devient de cette façon le plus efficace possible.

Enfin, suite à un dépôt de dossier de demande de subvention au FREME dans le but d'aider les communes à installer des systèmes permettant de diminuer la consommation d'énergie sur leur éclairage public, la FDE a bénéficié d'une réponse favorable et un engagement d'aide de 212 800€ permettant de réaliser des travaux à hauteur de 1.064.000 €.

De plus, Rémy Fontaine (apprenti ingénieur à la FDE) a réalisé une étude sur l'éclairage par le biais d'analyses sur l'évolution de la luminosité extérieure au coucher et au lever du soleil, afin de déterminer le meilleur moment pour

Bâtiment :

Le service a réalisé en 2013 le diagnostic énergétique de 116 équipements soit plus de 27 000 m2 inspectés, en particulier dans le cadre du CEIR sur les SIER du Ponthieu-Marquenterre et Saint Valery sur Somme.

Depuis juin 2013, un CEIR est en cours sur deux syndicats (SIER d'Hornoy-Poix et SIER de Molliens-Dreuil). Fin 2013, 14 communes avaient déjà adhéré à la démarche soit un total de 9 300 habitants.

Voici un récapitulatif des diagnostics réalisés sur les bâtiments publics par commune en 2013 :

Communes	Syndicat	Population	Nombre d'équipements	Surface	Consommation	Coût
BEAUCAMPS LE JEUNE	5	188	2	199 m ²	16 947 kWh/an	3 028 €/an
BELLANCOURT	8	505	6	939 m ²	203 944 kWh/an	14 645 €/an
BOISMONT	11	460	4	535 m ²	85 431 kWh/an	8 803 €/an
BRIQUEMESNIL FLOXCOURT	6	160	3	214 m ²	40 868 kWh/an	5 687 €/an
BUSSUS BUSSUEL	8	277	2	965 m ²	31 634 kWh/an	4 052 €/an
CAULIERES	5	211	1	266 m ²	7 387 kWh/an	1 521 €/an
CAYEUX SUR MER	11	2886	11	6402 m ²	512 465 kWh/an	52 347 €/an
CONTOIRE HAMEL	16	357	4	570 m ²	55 336 kWh/an	7 439 €/an
EPAGNE EPAGNETTE	8	578	3	777 m ²	66 428 kWh/an	7 595 €/an
ESTREBOEUF	11	273	1	124 m ²	8 120 kWh/an	524 €/an
FORT MAHON PLAGE	8	1317	11	2696 m ²	549 299 kWh/an	60 403 €/an
FREMONTIERS	6	158	1	42 m ²	7 836 kWh/an	1 057 €/an

Les conditions de réalisation

Les travaux réalisés



MDE réseau

La FDE80 en partenariat avec le Conseil Général de la Somme a souhaité développer des actions de Maîtrise de la Demande en Electricité sur le réseau (MDE-réseau) consistant à différer ou éviter des renforcements coûteux du réseau par des solutions alternatives. Une technicienne (Emilie DELAPORTE) a été recrutée en Décembre 2012 afin de mener à bien cette mission.

Réseau de chaleur

La FDE pouvant exercer la compétence de la maîtrise d'ouvrage des réseaux de chaleur pour les communes (compétence optionnelle), une ingénieure (Agnès LENNE) spécialisée dans les réseaux de chaleur a été recrutée en mars 2013, afin d'identifier les projets, réaliser les études en collaboration avec des Bureaux d'Etudes et mener à bien ceux-ci.

Autres missions du service :

- Obtenir des subventions liées au développement durable
- Conseils auprès des techniciens de la FDE80 sur les bonnes pratiques en éclairage public qui rencontrent à leur tour les maires de la Somme pour tous les travaux neufs et qui leur transmettent les recommandations
- Assistance aux services techniques « travaux » et « éclairage public » pour des opérations d'économie d'énergie en éclairage public (aide au dimensionnement photométrique des réseaux, aux choix des appareillages)
- Veille technologique en éclairage public et dans les bâtiments publics
- Assistance aux collectivités pour la mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables.

DiagnosticsÉclairage public :

Le service a réalisé en 2013 : 17 diagnostics sur l'éclairage public des communes suivantes, représentant 15000 habitants :

Communes	Syndicat	Population	Nbre de points lumineux	Consommation électrique	Coût
ARRY	8	191	47	4 256 kWh/an	808 €/an
BOISMONT	11	460	162	78 215 kWh/an	7 589 €/an
CAULIERES	5	211	79	40 127 kWh/an	4 150 €/an
CAYEUX SUR MER	11	2886	793	401 532 kWh/an	40 038 €/an
CONTOIRE HAMEL	16	357	72	24 995 kWh/an	3 196 €/an
ESTREBOEUF	11	273	97	37 715 kWh/an	3 756€/an
HANGEST EN SANTERRE	14	1012	204	49 187 kWh/an	6 075 €/an
MONTAGNE FAYEL	6	172	73	37 369 kWh/an	2 881 €/an

Réalisations du service en 2013 :Communication :

-Réalisation d'une plaquette présentant le service
-Edition d'un numéro spécial « Efficacité Energétique » du bulletin de communication de la FDE.

Participation :

- au Débat National sur la Transition Energétique lancé par le Président de la République au premier semestre 2013 avec pour objectif de faire de la France la nation de l'excellence environnementale.
- au Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Parc Naturel Régional en Picardie Maritime, visant à établir un programme d'actions en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire et de l'adapter aux effets du changement climatique.
- à la 5ème édition de l'opération nationale « Le Jour de la Nuit » à Villers-Bocage, afin de sensibiliser la population aux conséquences de la pollution lumineuse sur la biodiversité ainsi que sur les consommations d'énergie.

-Adhésion au Club Climat du Conseil Général de la Somme, permettant aux entreprises, aux collectivités, aux associations engagées dans la lutte contre le changement climatique de s'informer et d'échanger ensemble.

Formation

Agnès LENNE :

-Formation professionnelle dispensée par ENERBOIS sur les règles de l'art du montage des projets bois-énergie
-Etude de faisabilité

Jean-Louis DENIS :

-Formation simplifiée outil Gaz à effet de serre

Emilie DELAPORTE :

-Formation sur l'étude des réseaux souterrains et aériens Haute Tension et Basse Tension dispensée par l'ISFME (Institut Supérieur de Formation aux Métiers de l'Energie)
-Formation APAVE portant sur l'habilitation électrique.

Rémy FONTAINE :

-Formation APAVE portant sur l'habilitation électrique.

L'année 2013 a été consacrée à la renégociation avec Orange des accords cadres permettant à la Fédération d'accompagner les travaux souterrains sur les réseaux électriques par la pose d'infrastructure de communications électroniques (chambres + fourreaux).

Effacement des réseaux : les anciens accords faisaient obligation à la collectivité de financer une part importante de cette infrastructure de communications électroniques dont la propriété revenait in-fine à Orange.

Les évolutions législatives et réglementaires permettent dorénavant à la collectivité de rester propriétaire, Orange s'acquittant d'une location des installations mises à sa disposition pour rétablir son réseau en souterrain.

Extension des réseaux : pour ces travaux, Orange a fait part de sa volonté de mettre fin à compter du 01/01/2014 à la convention existante qui prévoyait la prise en charge financière par Orange de la fourniture des fourreaux et chambres, pour éviter l'implantation ultérieure de poteaux alors que la FDE réalise les extensions Basse Tension et d'Eclairage Public en technique souterraine.

Une nouvelle convention d'utilisation des infrastructures de communications électroniques posées par la FDE, à également

été négociée incluant des tarifs de location, pour une application en janvier 2014.

Ces deux nouveaux cadre permettent également à la FDE de récupérer la TVA, auparavant payée par les communes et qui n'était pas éligible au FCTVA.

Des taux d'aide spécifiques ont été votés par les élus de la FDE pour contribuer au financement de ces infrastructures de communications électroniques et aider les communes à mener à bien leurs projets.

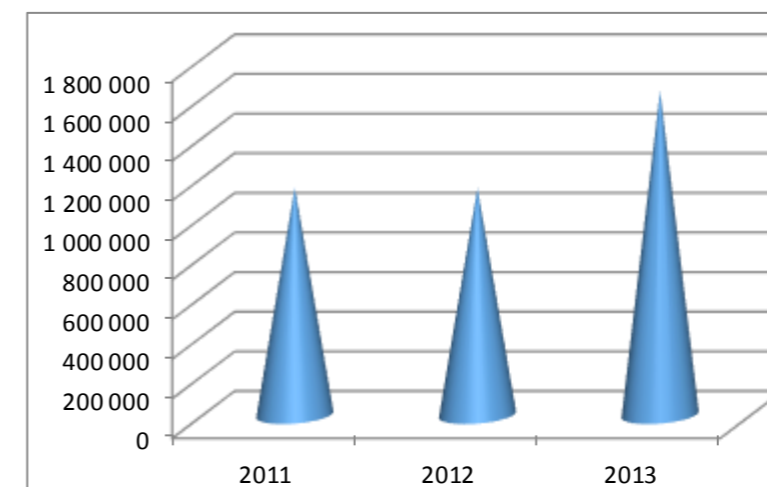
Accord avec Somme Numérique :

Le 13/01/2013, la Fédération et Somme Numérique ont signé une convention de partenariat pour l'aménagement numérique du territoire.

Cette convention porte principalement sur 3 axes : concertation sur les travaux, pose de fourreaux par la Fédération, utilisation du réseau électrique comme support de fibres optiques.

Dans le cadre des travaux électriques ou d'extension du réseau gaz, la FDE déploie ou enfouit en permanence ses propres réseaux, mais peut également intégrer à cette occasion les réseaux de communications électroniques, en prévoyant notamment les installations de telle sorte qu'elles puissent accueillir demain les réseaux de nouvelle génération, qui apporteront la fibre jusque chez les particuliers (FTTH).

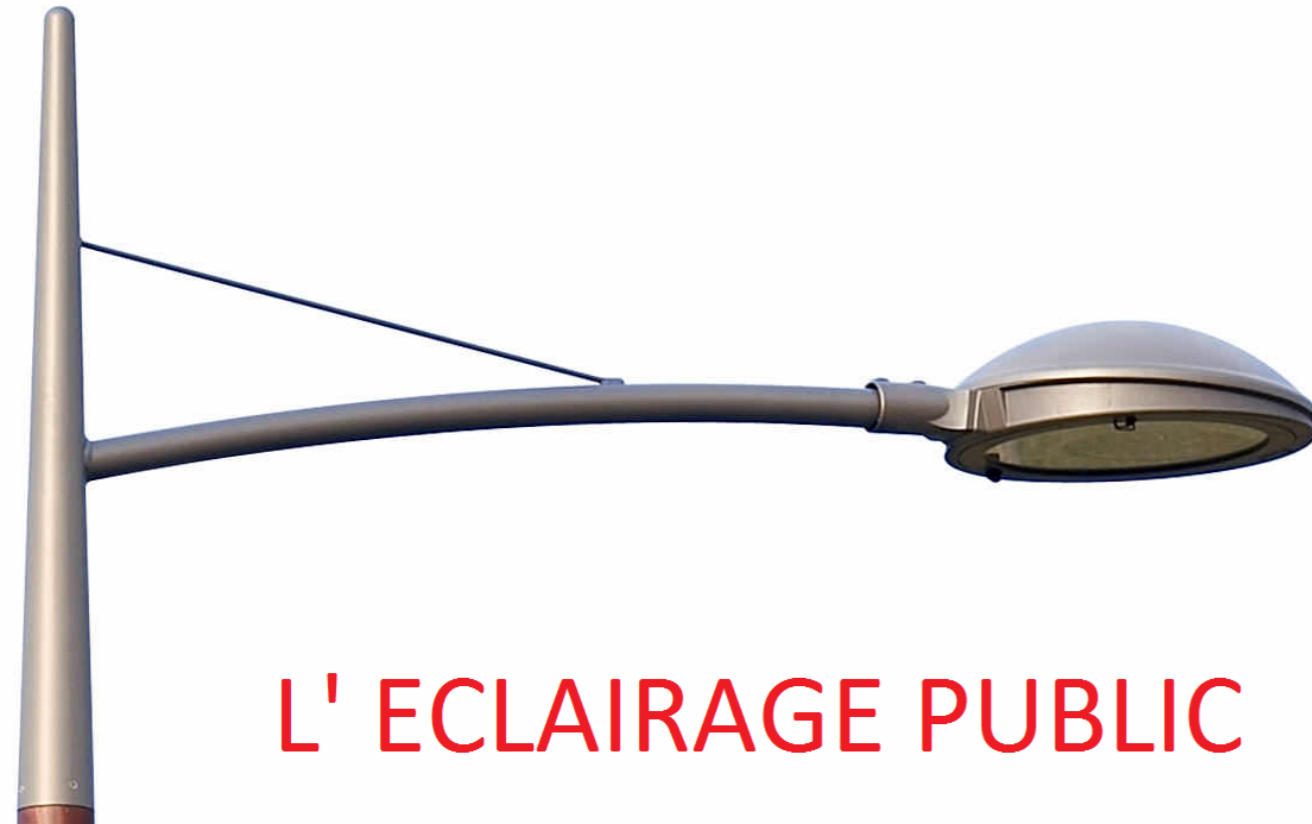
Génie Civil de communications électroniques	Les travaux réalisés par la FDE 80 (€ HT)		
	2011	2012	2013
01 Secteur Albert Doullens	48 126	40 787	207 511
02 Secteur Bernaville Domart Picquigny	78 725	132 380	140 784
03 Secteur Chaulnes	32 354	66 309	46 361
04 Secteur Crécy en Ponthieu	27 223	0	0
05 Secteur Hornoy Poix	12 099	136 846	66 877
06 Secteur Molliens Dreuil	133 730	78 696	65 519
07 Secteur Nord Vimeu	60 989	79 540	12 757
08 Secteur Ponthieu Marquenterre	159 596	163 128	167 507
09 Secteur Nord Amiens	117 254	147 709	144 236
10 Secteur Sud Amiens	139 960	88 752	142 059
11 Secteur Saint Valery sur Somme	118 540	59 059	198 772
12 Secteur Sud Vimeu	66 273	12 819	74 846
14 Secteur Santerre Vallée de la Luce	83 414	24 705	89 224
15 Secteur Péronne	49 578	20 318	66 086
16 Secteur Montdidier	2 381	57 960	15 886
17 Secteur Roisel Hattencourt	16 833	35 767	84 951
	1 147 076	1 144 781	1 634 378



Les travaux de génie civil de communications électroniques augmentent de 42.85% de 2012 à 2013.

La Fédération aide techniquement et financièrement les communes dans la réalisation de leurs projets en Eclairage Public et Illuminations.

Elle aide également les communes dans l'entretien de leurs installations d'éclairage public en proposant l'adhésion au Service Entretien Eclairage Public.



L' ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux d'Eclairage Public, d'Illuminations et de Signalisation lumineuse.
Le Contrat d'Entretien de l'Eclairage Public

Historique du service :

Le service Efficacité Energétique (Anciennement Maîtrise de la demande en énergie et Energies renouvelables - MDE-EnR) a été mis en place en février 2011. Le partenariat avec l'ADEME, la Région Picardie et le Département de la Somme avait alors permis de recruter un technicien (Gilles STOTER) et un ingénieur (Jean-Louis DENIS).

Missions du service :

Le Conseil en Energie Partagé (CEP)



Le service a pour objectif principal d'aider les communes à mieux maîtriser leurs consommations et leurs dépenses énergétiques.

La démarche CEP vise à réduire les consommations des collectivités territoriales. Les collectivités se doivent d'être exemplaires pour inciter les particuliers à faire à leur tour davantage d'économie d'énergie.

La démarche se focalise en premier lieu sur les économies d'énergie dans le bâtiment et sur l'éclairage public et porte à la fois sur l'économie des matières premières (énergie carbonée, fossile...) et sur la réduction des rejets de dioxyde de carbone.

Le domaine d'intervention pour chaque commune s'étend sur les points suivants :

Une étude sur les bâtiments publics et/ou sur l'éclairage public

De type pré-diagnostic sur les bâtiments incluant :

- L'état des lieux du patrimoine communal.
- Le bilan des consommations et dépenses énergétiques ainsi que des émissions de gaz à effet de serre identifiées dans la commune sur les 3 dernières années.
- L'analyse détaillée des besoins et problématiques spécifiques à la commune, étude des gisements potentiels d'économie,
- La remise d'un bilan interannuel des consommations d'énergie mettant en évidence les résultats obtenus
- L'établissement de ratios de consommation par mètre carré et par type de bâtiment et la comparaison avec les communes adhérant à la même démarche.
- L'élaboration d'une liste de recommandations d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

De type diagnostic sur l'éclairage public incluant :

- L'état des lieux du matériel de la commune (armoires de commande, foyers, lampes)
- Les aspects énergétiques liés à l'éclairage dans la commune (les puissances, les consommations, les régimes de fonctionnement)
- Les impacts environnementaux

En 2012, un apprenti-ingénieur (Rémy FONTAINE) et une technicienne (Emilie DELAPORTE) chargée des diagnostics d'éclairage public et du développement des alternatives au renforcement sont venus renforcer l'équipe. En mars 2013, une ingénieure (Agnès LENNE) chargée de mission réseaux de chaleur et maîtrise de la demande en énergie a intégré le service.

- Les aspects financiers
- Les recommandations pour une consommation d'énergie maîtrisée en éclairage public dans la commune
- Un guide général des bonnes pratiques en éclairage public.

Un accompagnement dans la mise en œuvre d'une politique énergétique maîtrisée

- L'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions préconisé
- Le conseil et le suivi de la commune sur les projets relatifs à l'énergie et plus particulièrement le développement des énergies renouvelables ainsi que les travaux de construction de bâtiments neufs ou de réhabilitation : assistance à la préparation des dossiers, des cahiers des charges, des montages financiers, etc...

Un accompagnement du changement des comportements

- Information aux élus et aux équipes communales sur les problématiques énergétiques et sur l'usage de leur patrimoine
- Sensibilisation des usagers des bâtiments publics par l'intermédiaire du « chargé de suivi des actions de maîtrise de la demande en énergie » qui relaie les préconisations de la FDE80
- Mise en réseau des élus du territoire en vue de créer des dynamiques d'échanges de bonnes pratiques et de développer des projets communs.

Le coût d'un diagnostic bâtiment public est facturé aux communes 45 € par équipement. L'adhésion au service CEP représente un coût de 0.5 € par habitant et par an. Celle-ci est rapidement amortissable, pour des investissements nuls ou faibles, par exemple si les travaux sont faits par les employés communaux. Pour faire partie du dispositif CEP, le coût est de 0,5 euros par habitant. Le prix est volontairement incitatif pour permettre à toutes les communes de la Somme de le réaliser. Le prix a été établi en prenant en compte les aides de l'ADEME, de la région et les recettes de la FDE80 pour la vente de certificats d'économie d'énergie. Toutes les communes ont intérêt à réaliser leur diagnostic puisque l'objectif est que les économies d'argent réalisées surpassent le coût des diagnostics.

La FDE 80 a mis en place son service MDE-ER (Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables en février 2011 devenu service Efficacité Energétique en 2013 et propose aux communes la réalisation de bilans et d'un suivi énergétique, accompagnés de conseils en énergie et de développement des énergies renouvelables.

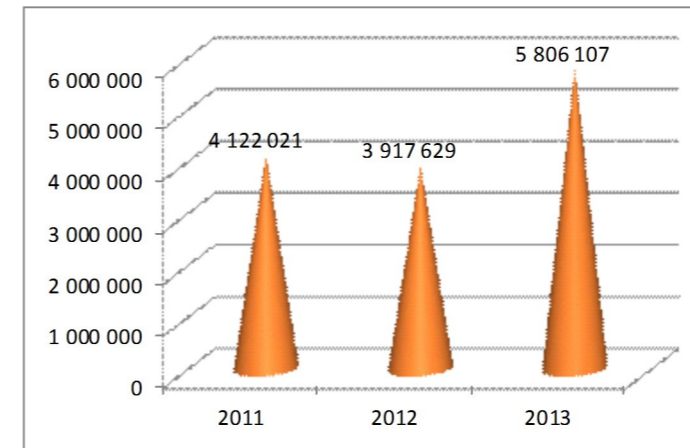


Les Travaux d'Eclairage Public et d'illumination

5 806 107 € HT de travaux d'éclairage public réalisés en 2013

En 2013, 5 806 107 € investis dans la réalisation de nouveaux réseaux, la modernisation et l'enfouissement des réseaux d'Eclairage Public, et l'illumination de certains ouvrages à la demande des communes.
Un gros effort a été fait sur le remplacement des équipements vétustes remplacés par des équipements plus performants et moins énergivores, notamment en ce qui concerne les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure (ballons fluos).
Ces travaux sont réalisés par la Fédération par mandat de maîtrise d'ouvrage des communes.

EVOLUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC



Les travaux d'Eclairage Public évoluent de 48% de 2012 à 2013.

3 917 629 € HT de travaux d'Eclairage Public réalisés en 2012 contre 5 806 107 € en 2013.

L'efficacité énergétique

Réalisation de travaux d'Eclairage Public par la FDE 80 dans les communes :



Eclairage Public de la patinoire de Flixecourt



Eclairage Public de FORT MAHON



Eclairage Public de MERS LES BAINS



Eclairage du parking du collège de Bray/Somme



Eclairage Pétanque de Bray/Somme

Bilans énergétiques

Classement des catégories de logements

Logement économe	Logement
≤ 50 A	kWh _{eq} /m ² .an
51 à 90 B	
91 à 150 C	
151 à 230 D	
231 à 330 E	
331 à 450 F	
> 450 G	
Logement énergivore	



Radar Pédagogique commune de Y



L'entretien de l'Eclairage Public

Sur 769 communes du département adhérentes à la FDE, 298 adhèrent au service d'entretien de l'éclairage public. Le parc entretenu comprend 35 028 points lumineux au 31/12/2013.

L'entretien comprend :

- La gestion des points lumineux à l'aide d'un système d'informations géographiques (Candéla),
- Un entretien préventif des points lumineux consistant à remplacer les lampes systématiquement après leur durée optimale de fonctionnement,
- Un entretien correctif pour répondre aux pannes,
- Une visite annuelle de contrôle.

Et également depuis le 1er juillet 2012 :

- Réponse aux déclarations de projet de travaux DT et aux déclarations d'intention de commencer des travaux DICT conformément à la nouvelle réglementation sur les travaux au voisinage des réseaux.
- Contrôle réglementaire des installations électriques par un organisme indépendant agréé. Un marché à bon de commande a été passé avec la Ste Qualiconsult pour contrôler sur 3 ans l'ensemble du parc.

Ce service gère également pour les communes qui le souhaitent la signalisation lumineuse (feux tricolores, feux de signalisation, radars pédagogiques) l'éclairage des stades et terrains de sport, les illuminations permanentes ou temporaires.

Le coût de l'entretien de l'éclairage public hors gestion est de 806 504€ en 2013. La participation de la commune est calculée sur la moyenne annuelle du coût du service, diminuée d'une participation de la FDE 80 de 20% du montant hors taxes.

Le coût de la gestion de ce service est supporté par la FDE 80.

L'espace adhérent sur le site internet de la FDE 80 a été mis en service en avril 2011.

Les communes peuvent à présent, via internet :

- Accéder à la cartographie des points lumineux,
- Accéder à la base de données des points lumineux et effectuer leurs demandes de dépannage.

Illuminations



Les communes désirant adhérer au Service d'Entretien de l'Eclairage Public :

- Contact avec le Responsable du Service Entretien Eclairage Public : Mr Maxime REGNIER (tél : 03.22.95.96.67, maxime.regnier@fde-somme.fr)
- Délibération du Conseil Municipal pour :
 - * transfert de compétence de l'entretien de l'éclairage public,
 - * approbation de la convention d'entretien de l'éclairage public.
- Signature des conventions d'entretien de l'éclairage public,
- Création de la base de données pour la FDE (inventaire du parc des points lumineux et armoires),
- Etiquetage du parc effectué par l'entreprise titulaire du marché d'entretien.

Actualité

Au cours du dernier trimestre 2013, le service Eclairage Public a proposé à l'ensemble des communes adhérentes à la FDE80 :

- le transfert de la compétence Maîtrise d'Ouvrage éclairage public . Dans ce cas, la commune ne règle que sa participation et n'est plus impactée par la TVA. La commune garde la maîtrise des décisions d'investissements, les travaux devant préalablement être approuvés par la commune. La commune n'a pas l'obligation d'adhérer à l'entretien de l'Eclairage Public.
- Le transfert de l'achat d'énergie pour l'éclairage public afin de pouvoir contrôler la bonne adéquation entre énergie nécessaire et énergie facturée et optimiser les contrats et réglages des armoires de commandes. La contribution de la commune correspond au montant des factures d'électricité payées par la Fédération pour le comptage affecté à l'éclairage de la commune : 2 appels à contribution :
 - avril (octobre—mars)
 - octobre (avril—septembre)
 Pour ce transfert, la commune doit obligatoirement adhérer à l'entretien de l'Eclairage Public.

Forte réactivité des communes, puisque qu'au 31/12/2013 : 219 communes ont transféré leur compétence Maitrise d'Ouvrage Eclairage Public, et 55 communes ont transféré l'achat d'énergie relatif à l'Eclairage Public.

COMMUNES ADHERENTES A L'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AU 31/12/2013

ABLAINCOURT-PRESSOIR	CAOURS	FRAMERVILLE-RAINECOURT	MAZIS (LE)	ROGY
AIRAINES	CAYEUX-SUR-MER	FRANLEU	MEAULTE	ROUVREL
ALLENAY	CHAUSSEE-TIRANCOURT (LA)	FRANQUEVILLE	MEILLARD (LE)	ROUVROY EN SANTERRE
ANDAINVILLE	CHAUSSOY-EPAGNY	FRANSU	MENESLIES	ROUY-LE-GRAND
ARGOULES	CHEPY	FRANVILLERS	MEREAUCOURT	ROUY-LE-PETIT
ARMANCOURT	CHIPILLY	FREMONTIERS	MERICOURT-EN-VIMEU	RUBESCOURT
ATHIES	CHIRMONT	FRESNOY-AU-VAL	MERS-LES-BAINS	RUMIGNY
ARGUEL	CIZANCOURT	FRESSENNEVILLE	MESNIL DOMQUEUR	SAIGNEVILLE
AULT	COISY	FRIAUCOURT	MESNIL-SAINT-GEORGES	SAILLY-LAURETTE
AUTHEUX	COMBLES	FRICAMPS	MESNIL-SAINT-NICAISE	SAILLY-LE-SEC
AUTHIEULE	CONDE-FOLIE	FRIVILLE-ESCARBOTIN	METIGNY	SAINS-EN-AMIENOIS
AUTHUILLE	CONTEVILLE	FROHEN SUR AUTHIE	MEZEROLLES	SAISSEVAL
AVELESGES	CONTRE	FROYELLES	MIRAUMONT	SAINT-BLIMONT
AVELUY	CONTY	GAPENNES	MISERY	SAINT-FUSCIEN
AVESNES-CHAUSSOY	COTTENCHY	GEZAINCOURT	MOISLAINS	SAINT-GERMAIN-SUR-BRESLE
BACOUËL-SUR-SELLE	COULLEMELLE	GLISY	MONS-BOUBERT	SAINT-LEGER-LES-AUTHIE
	COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT			
BAYONVILLERS	COURCELLES-SOUS-THOIX	GORENFLOS	MONSURES	SAINT-LEGER-LES-DOMART
BEALCOURT	CRAMONT	GRATTEPANCHE	MONTAGNE-FAYEL	SAINT-MARD
BEAUCHAMPS	CRECY-EN-PONTHIEU	GRECOURT	MONTIGNY-LES-JONGLEURS	SAINT-OUEN
BEAUMETZ	CREUSE	GRIVESNES	MORCHAIN	SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE
BEHENCOURT	CROIX-MOLIGNEAUX	GUESCHART	MORCOURT	SAINT-SAUFLIEU
BELLANCOURT	CROTOY (LE)	HAILLES	MOREUIL	SAINT-VAAST-EN-CHAUSSEE
BELLEUSE	DARGNIES	HALLENCOURT	MORISEL	SAINT-VALERY-SUR-SOMME
BELLOY-EN-SANTERRE	DAVENESCOURT	HALLIVILLERS	MORLANCOURT	SANCOURT
BELLOY SAINT LEONARD	DERNANCOURT	HALLOY-LES-PERNOIS	MORVILLERS-SAINT-SATURNIN	SAULCHOY-SOUS-POIX
BERGICOURT	DOMART-EN-PONTHIEU	HAMEL (LE)	MOYENCOURT	SAVEUSE
BERNATRE	DOMESMONT	HAMELET	MOYENCOURT-LES-POIX	SOUES
BERNAY-EN-PONTHIEU	DOMINOIS	HANGEST-EN-SANTERRE	NAMPONT-SAINT-MARTIN	SOYECOURT
BERNY-EN-SANTERRE	DOMLEGER-LONGVILLERS	HARBONNIERS	NAMPS-MAISNIL	TAILLY-L'ARBRE-À-MOUCHES
BERTEAUCOURT-LES-DAMES	DOMMARTIN	HARPOVILLE	NAMPY	TALMAS
BERTEAUCOURT LES THENNES	DOMPIERRE-SUR-AUTHIE	HAVERNAS	NAOURS	THEZY GLIMONT
BETHENCOURT-SUR-MER	DOMVAST	HEBECOURT	NEUVILLE-AU-BOIS	THIEULLOY-LA-VILLE
BETTENCOURT-RIVIERE	DOUILLY	HEM-HARDINVAL	NEUILLE LES LOEUILLY	THIEVRES
BETTENCOURT-SAINT-OUEN	DRUCAT	HERLEVILLE	NEUVILLE-SIRE-BERNARD (LA)	THOIX
BLANGY-SOUS-POIX	EAUCOURT-SUR-SOMME	HEUZECOURT	NIBAS	THORY
BLANGY-TRONVILLE	ECLUSIER-VAUX	HIERMONT	NOYELLES-EN-CHAUSSEE	TILLOY LES CONTY
BOISBERGUES	ENNEMAIN	HOMBLEUX	OCCOCHES	TULLY
BOISLE (LE)	EPECAMPS	HUMBERCOURT	OFFOY	VAIRE-SOUS-CORBIE
BOISMONT	EPEHY	HYENCOURT LE GRAND	OISEMONT	VALINES
BONNAY	EPENANCOURT	IRLES	OMIECOURT	VAUDRICOURT
BONNEVILLE	EQUENNES-ERAMECOURT	JUMEL	ORESMAUX	VAUVILLERS
BOUCHON	ESCLAINVILLERS	LAHOUSOYE	OUST-MAREST	VAUX EN AMIENOIS
BOUFFLERS	ESSERTAUX	LAMOTTE-BREBIERE	OUTREBOIS	VAUX-SUR-SOMME
BOUILLANCOURT-EN-SERY	ESTREBOEUF	LAMOTTE-BULEUX	PERNOIS	VERMANDOVILLERS
BOURDON	ESTREES-DENIECOURT	LAMOTTE-WARFUSEE	PERTAIN	VERS-SUR-SELLE
BOURSEVILLE	ESTREES-LES-CRECY	LANCHERES	PLACHY-BUYON	VICOGNE (LA)
BOUTTENCOURT	ESTREES-SUR-NOYE	LANCHES-SAINT-HILAIRE	PONCHES-ESTRIVAL	VILLECOURT
BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	ETINEHEM	LANGUEVOISIN-QUIQUERY	PONT-NOYELLES	VILLERS-AUX-ERABLES
BOVES	FALVY	LIGESCOURT	PONT-REMY	VILLERS-BOCAGE
BOUZINCOURT	FAMECHON	LIHONS	POTTE	VILLERS-CAMPSART
BRAILLY-CORNEHOTTE	FAY	LIMEUX	POULAINVILLE	VILLERS-CARBONNEL
BRESLE	FEUQUIERES-EN-VIMEU	LIOMER	PROUVILLE	VILLERS-SUR-AUTHIE
BREUIL	FIEFFES-MONTRELET	LOEUILLY	PROYART	VILLERS-TOURNELLE
BRIQUEMESNIL-FLOXCOURT	FIENVILLERS	LONG	PYS	VIRONCHAUX
BROCOURT	FIGNIERES	LONGUEVAL	QUEND	VOYENNES
BROUCHY	FLEURY	LONGUEVILLE	QUERRIEU	VRON
BRUCAMPS	FLUY	MACHIEL	QUESNOY-LE-MONTANT	WARGNIES
BUIGNY-L'ABBE	FOLIES	MACHY	QUESNOY-SUR-AIRAINES	WARLOY-BAILLON
BUIGNY-LES-GAMACHES	FOLLEVILLE	MAILLY-MAILLET	QUIRY LE SEC	WIRY-AU-MONT
BUIGNY-SAINT-MACLOU	FONTAINE-LE-SEC	MAILLY-RAINEVAL	RAINCHEVAL	WOIGNARUE
BUSSY-LES-DAOURS	FONTAINE-SUR-MAYE	MAISON-PONTHIEU	RAMBURELLES	WOINCOURT
BUSSY-LES-POIX	FOSSEMANANT	MAIZICOURT	RAMBURES	WOIREL
BUVERCHY	FOUCAUCOURT-EN-SANTERRE	MARCELCAVE	REMAISNIL	Y
CAGNY	FOUCAUCOURT-HORS-NESLE	MARCHELEPOT	REMIENCOURT	YVRENCH
CANAPLES	FOUENCAMPS	MARLERS	RIBEAUCOURT	YZENGREMER
CANCHY		MATIGNY		